



Téléphone  
027/23 30 51

Publicité: Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

**Le no 70 ct.**

**Meubles Furrer**

Sion av. de Tourbillon  
☎ 027/23 33 93  
**Centre des meubles**  
Viège Route cantonale  
☎ 028/6 11 12

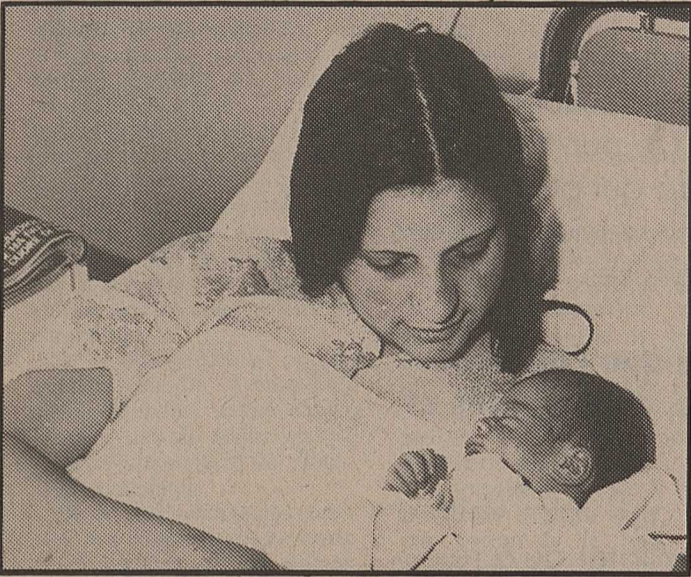
# NOUVEL AN

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

### Dans notre canton

## Le premier bébé 1978 a vu le jour à Sierre



C'est à l'hôpital d'arrondissement de Sierre qu'est né le premier bébé de 1978 dans le canton. Sa maman est yougoslave et son papa italien. La petite Katia-Radicic Grassi est venue au monde dimanche, 1<sup>er</sup> janvier à 15 h. 50. Elle pèse trois kilos et se porte bien. La jeune maman travaille à Montana comme employée de maison. Agée de 21 ans, elle a accouché de son premier enfant. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

## ALTIPOINT DE LA CROIX-DE-CŒUR

### Les opposants déboutés par le Conseil d'Etat

# PERPETUUM MOBILE...

L'altiport de la Croix-de-Cœur, qui fait partie intégrante de l'équipement touristique de l'Entremont, connaît, on le sait, une opposition tenace à défaut d'être massive.

Un recours avait été déposé contre la décision de la Commission cantonale des constructions (CCC) du 26 juillet 1977, accordant l'autorisation de construire un champ d'aviation à caractéristiques spéciales et un baraquement de chan-

tier. Or le Conseil d'Etat valaisan vient de signifier aux parties sa décision de rejeter ce recours. D'autre part, s'il a également écarté les requêtes en complément de preuve, il a partiellement admis les recours concernant la répartition des frais d'expertise.

Les opposants ont d'ores et déjà annoncé leur intentions de recourir au Tribunal fédéral.

(Voir page 20)

## L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION

# « LA LUTTE CONTRE LE HASARD »

M. Willi Ritschard n'a pas seulement le sens de l'humour, il a surtout du bon sens. Il en a fait une singulière démonstration dans « l'inévitable allocution » du Nouvel-An (voir NF de samedi). Tout au long de ses vœux, le président de la Confédération a précisé certaines notions, défini certaines obligations, qui méritent d'être soulignées avec force, tant elles pourraient s'oublier volontiers. Avec une égale justesse, il s'est exprimé sur le bonheur et sur l'Etat, sur le rôle de la politique et sur le besoin de solidarité. D'un air presque bonhomme, il a donné toute une leçon de philosophie qui ne se trouve guère dans les livres, ou si peu.

### L'Etat et la politique ?...

« Je vous prie malgré tout de ne pas voir dans cet Etat que ce qu'il exige, prend et interdit. Il faut aussi tenir compte de tout ce qu'il donne, garantit et permet... »

Ce rappel, chacun doit en convenir, n'est pas inutile. Il est même nécessaire... ne serait-ce que pour freiner, ou tempérer, ces habitudes de toujours dénoncer les interventions de l'Etat, de ne jamais relever ses contributions. Comme si l'Etat avait d'abord charge d'importuner le citoyen, sous prétexte de gérer la cité ! Ce rappel est d'autant moins inutile que la tâche des responsables serait certainement facilitée si elle ne s'exposait tant à une critique systématique négative. Plus les sociétés évoluent, ou progressent, plus les fonctions de l'Etat augmentent... et augmente avec elles cet arsenal juridique qui « interdit », certes, mais qui « garantit » aussi.

« Comme tout être humain, l'Etat a besoin d'un peu plus d'amour qu'il n'en mérite », a poursuivi M. Ritschard. Pour ma part, j'ajouterais encore : ... et d'un peu plus d'indulgence. Car il est également faillible.

Un Etat, sous ses allures de mécanique administrative, se compose d'hommes, même s'ils s'appellent des fonctionnaires. Dès lors, puisque l'erreur est humaine, elle ne saurait épargner l'Etat.

Je ne sais si le président de la Confédération voulait in-

par Roger Germanier

citer quiconque à faire preuve de compréhension, avant de manifester trop d'exigences, je constate seulement qu'il invite chacun à consentir à l'Etat ce qu'il consent aux hommes, c'est-à-dire la possibilité de se tromper sur les êtres et sur les choses. D'autant que l'Etat, à la sollicitation de tous, ne cesse d'entreprendre, de risquer des initiatives, pour tenter d'améliorer le sort de la communauté.

« De nombreux êtres humains vivent dans l'appréhension. Lutter contre la crainte est une tâche de la collectivité, une tâche poli-



tique. L'avenir nous apportera ce que nous aurons semé. Il ne sera mauvais que si nous l'abandonnons au hasard. La politique est une lutte contre le hasard »...

En n'importe quelle situation, des hasards malheureux ne manquent pas d'arriver. Mais le hasard, par définition, n'est pas prévisible. Nul ne peut donc attendre, de ceux qui font métier de politique, qu'ils réussissent tou-

Suite page 3

## LE PAPE ET LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

# LE SPECTRE D'UNE GUERRE SPATIALE

ROME (Kipa). - A l'occasion de la Journée mondiale de la paix - journée due à l'initiative de Paul VI et célébrée pour la onzième fois en ce 1<sup>er</sup> janvier 1978 - le pape Paul VI s'est rendu à la basilique de Sainte-Marie-Majeure pour y célébrer l'Eucharistie et adresser un vibrant appel en faveur de la

paix aux catholiques du monde entier.

En évoquant la cause de la paix, Paul VI a fait mention du Liban, qui est l'exemple d'un pays bouleversé par la violence, non pas tant pour des causes internes qu'en conséquence

Suite page 3

Après un arrêt du TF  
Un objecteur de conscience fera son cours de guide en Valais

Voir page 7

Promotions dans le corps des officiers valaisans

Voir page 15

Jeune skieur grièvement blessé

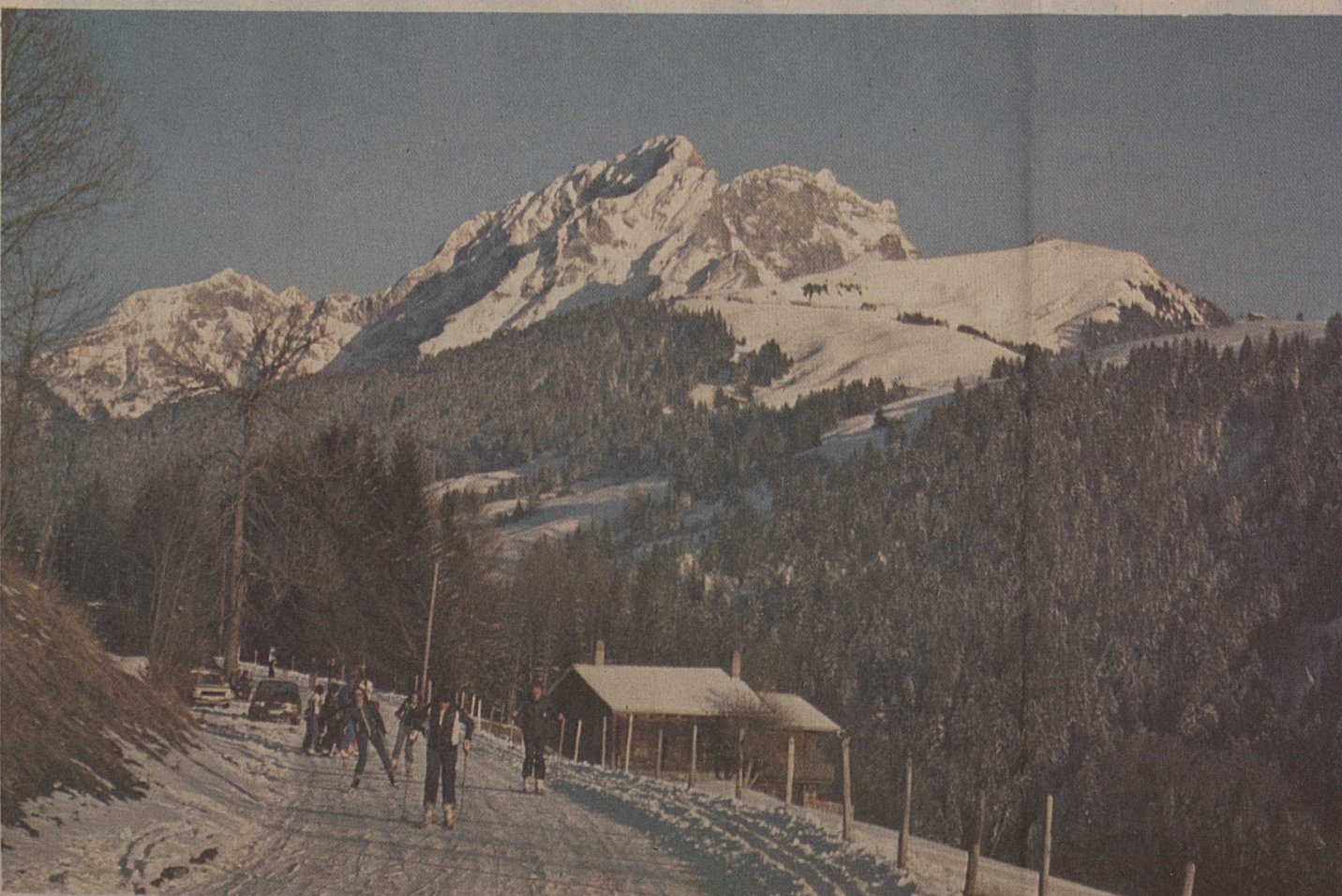
Voir page 21

Affaire des Barzettes  
Randogne va exproprier

Voir page 23

Chute mortelle dans un ravin

Voir page 24



## AVEC LE SOURIRE...

Après une accalmie relativement longue, la neige est revenue en fin de semaine. Ce cadeau pour l'an nouveau a été apprécié à sa juste valeur par les innombrables skieurs qui ont pris le chemin des pistes ce week-end. Toutes les stations du Valais et du Chablais vaudois ont vécu le saut 1977-1978 avec un large sourire.

Nos enquêtes en pages 15, 17, 20, 21 et 23.

Ici, la route du col de la Croix, qui relie Villars au village des Diablerets, permet les ébats des skieurs de fond, avec pour décor l'imposant et majestueux massif des Diablerets et, légèrement à droite, les contreforts de Tavayanne.

Photo NF

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

# CLARTÉS

Dans l'épaisseur du désespoir secrété par la civilisation de la matière et du plaisir, il semble que ce passage d'une année à l'autre ait allumé quelques clartés rassurantes.

Je vais en citer deux.

Voici la première. A plusieurs reprises, dans les vœux exprimés par les responsables de la Cité, à tous ses niveaux, jusqu'au plus élevé, l'on a pu relever le mot de « bonheur ».

Et c'est là un signe de santé. Car il est réconfortant que des hommes au pouvoir, essentiellement sollicités par des

Suite page 3

**Voici trois vœux de bonne année pour les automobilistes. Et autant de bonnes résolutions pour nous.**

**Nous souhaitons que l'année commence bien pour vous et qu'elle finisse de même.**

Nous souhaitons que les accidents régressent, que leurs conséquences s'amenuisent. Nous resterons donc les seuls à vous garantir en 1978 une sécurité identique sur chaque modèle, grâce à un équipement de sécurité complet - sans supplément de prix! De la plus petite Ford à la plus grande, sans exception.

**Nous souhaitons qu'aucun point de votre voiture ne laisse à désirer.**

Qu'elle ne soit ni trop petite, ni trop grande, ni trop coûteuse ni trop spartiate. Nous continuerons donc à offrir en 1978 la plus vaste gamme d'Europe. Avec la Fiesta, la compacte la plus

vendue. Avec l'Escort, une vraie limousine de 4 m. Et la Taunus, best-seller de la catégorie moyenne. Et le pur-sang Capri. Et la nouvelle Granada qui porte l'agrément à son apogée. En versions variées, mais toujours avantageuses.

**Nous souhaitons que l'an neuf tienne ses promesses, envers vous et votre voiture.**

Nous souhaitons que votre voiture soit aussi agréable à piloter qu'à regarder. Qu'elle n'ait besoin que d'entretien, mais pas de réparation. En 1978, nous continuerons à importer des véhicules allemands réputés pour leur qualité. Directement des chaînes de production au client, sans stockage ni parcs d'attente, grâce à un système de livraison unique.

Ce que nous voulions donc vous dire, c'est que nous continuerons en 1978 à agir sous «le signe du bon sens».

**Partez bien.  
Et en sécurité.  
Ford.**



**Sécurité comprise.**



**Sierre**

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33, dès le ve 6: Lathion 55 10 74.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 55 63 63.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.  
**Auto-secours siérois.** - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.  
**Grône Samaritains.** - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 55 76 81.  
**A l'écoute (La main tendue).** - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.  
**Dancing la Locanda.** - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.  
**Bibliothèque.** - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.  
**Aide familiale.** - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnacht.  
**Centre d'information planning familial.** - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.  
**Tea-room des Châteaux Sierre.** - Exposition Pierre Spori.  
**Château de Villa.** - Exposition Luc Lathion, ouvert tous les jours, sauf le lundi de 15 à 19 heures.  
**Bibliothèque Aslec.** - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

**Sion**

**Médecin de garde.** - Le N° 11 renseignera.  
**Pharmacie de service**  
 Mardi 3: Duc, 22 18 64  
 Mercredi 4: Zimmermann, 22 10 36 et 23 20 58  
 Jeudi 5: Zimmermann 22 10 36 - 23 20 58.  
 Vendredi 6: Wuilloud 22 42 35 et 22 41 68.  
 Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 13 heures - 21 heures.  
 Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.  
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.  
**Service dentaire d'urgence.** - Médecin de garde: Dr Jean-Paul Imesch, tél. 22 78 28.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratfori 29, ouvert de 11 à 13 heures.  
**Dépannage électricité et carburant.** - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.  
**Auto-secours sédunois.** - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - Garage du Nord, jour: 22 34 13, nuit: 22 82 87, dès le 6.1.78; Garage Olympic, jour: 23 35 82, nuit: 233776  
**Service de dépannage du 0,8%.** - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.

**Service social de la commune de Sion,** Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.  
**Dispensaire médical:** ouvert l'après-midi.  
**Crèche - garderie d'enfants:** ouverte de 7 h. à 18 h. 30.  
**Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »:** tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.  
**AA.** - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare, 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Croix d'Or, centre d'accueil.** - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Centre de planning familial, Service famille-jeunesse.** - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Châteauneuf-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.  
**Bibliothèque municipale.** - La bibliothèque sera fermée jusqu'au 9 janvier.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.  
**Dancing Le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.  
**Centre d'accueil Croix-d'Or.** - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.  
**Consommateur-Information.** - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.  
**Bleusy-Dillec (route Super-Nendaz)** Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.  
**Patinoire.** - 8 h.-9 h., club de patinage; 9 h.-10 h., HC Sion; 10 h.-11 h. 30, 14 h.-16 h. 30 et 20 h. 30-22 h., public.

**Martigny**

**Pharmacie de service.** - Téléphoner au N° 11.  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.  
**Pompes funèbres.** - Ed. Bochattay, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.  
**Centre de planning familial.** - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.  
**Dépannage.** - Carrosserie Germano, téléphone 2 25 40.  
**AA, Martigny.** - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.  
**Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.  
**Service d'aides familiales.** - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M<sup>me</sup> Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.  
**Patinoire.** - 8 h., public; 17 h. 30, novices HCM; 19 h., HCM; 20 h., 45, Salvan - Champéry.

**Saint-Maurice**

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

**Monthey**

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Crochetan tél. 4 15 44.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, tél. 4 23 30.  
**Ambulance.** - Tél. 4 62 62.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.  
**CIRENAC.** - (Centre d'Information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.  
**Dépannage.** - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.  
**COLLOMBEY-MURAZ.** - Groupe scout. Chaque premier vendredi du mois, rattachage de papiers à Collombey-Muraz.

**Viège**

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Burlet, tél. 6 23 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.

**Brigue**

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambrigger, tél. 2 12 37.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.  
**Alcooliques anonymes.** - Les réunions ont lieu le jeudi à 20 h. 15 au café des Cheminots, tél. 3 62 46, 2 20 42 et 3 43 53

**LOÛCHE-LES-BAINS**

**Médecin de service.** - Rheumaklinik, 61 12 52.



*L'amour c'est...*

...une dépendance qui vous rend heureuse.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

**K** vous parle... des prix qui font **krrrac...**

... Il y a toujours du nouveau «AUX GALERIES DU MIDI»

ÇA FAIT KRRRAC... PUIS KRRRAC... ET ENCORE KRRRAC...

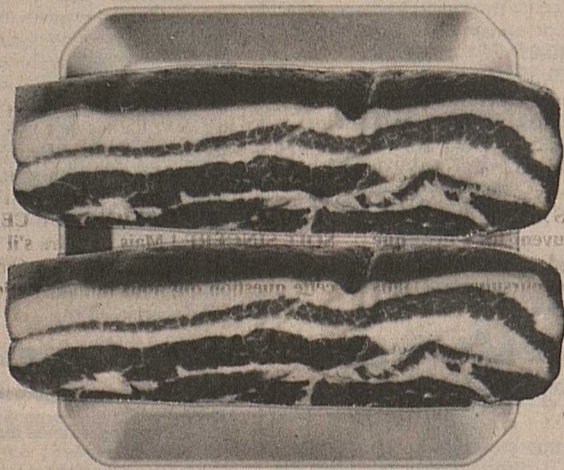
<p><b>AU DEUXIÈME SOUS-SOL</b></p> <p>Fauteuils Fr. 130.-                  Tabourets dessus formica Fr. 12.50.                  Matelas en mousse, 90 x 190 cm, épaisseur 12 cm Fr. 49.-                  Tables de chevet Fr. 39.50.                  Salon comprenant un canapé transformable en lit et 2 fauteuils Fr. 598.-.</p>	<p><b>AU PREMIER SOUS-SOL</b></p> <p>Six assiettes à fondue Fr. 17.50.                  Bols à café Fr. 1.95.                  Cafetières 1 litre Fr. 5.-                  Assiettes plates, creuses ou dessert Fr. 2.-                  Service à crème en verre, 7 pièces Fr. 4.95.                  Service à eau 7 pièces Fr. 7.90.                  «Duromatic» inox, 5 litres Fr. 88.-                  Série 3 casseroles en inox Fr. 45.-.</p>	<p><b>AU REZ-DE-CHAUSSÉE</b></p> <p>Album à photos Fr. 6.90.                  Laque «Palmolive» 375 g Fr. 3.95.                  Paquet de ouate de 200 g Fr. 1.90.                  Collants «Contessa Flair» avec entrejambe large Fr. 2.95.</p> <p><b>AU PREMIER ÉTAGE</b></p> <p>Manteaux d'hiver en lainage                  Manteaux de fourrure et de mouton retourné                  Vestes d'hiver en lainage</p>	<p><b>A L'ALIMENTATION</b></p> <p>Ragoût de génisse, 1<sup>er</sup> choix, le kilo, Fr. 12.90.                  Atriaux, la pièce Fr. -90.                  Lait upérisé, le litre Fr. 1.30.                  Spaghetti «La Chinoise», paquet de 500 g Fr. 2.-.</p> <p>ÇA FAIT VRAIMENT KRRRAC... PUIS KRRRAC... ET ENCORE KRRRAC...</p>
--	--	---	--

**K** UCHLER - PELLET S.A. AUX GALERIES DU MIDI SION.



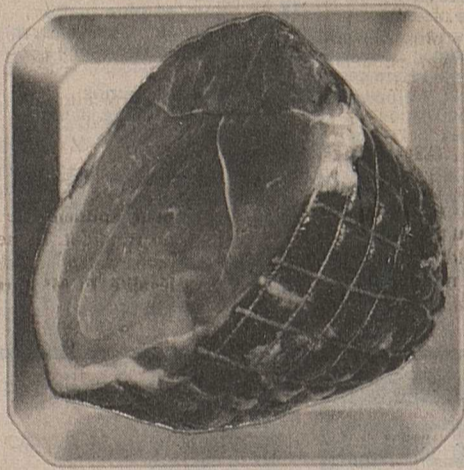
# Le meilleur choix à MIGROS ★ VALAIS

Tout pour réussir  
une bonne  
choucroute !



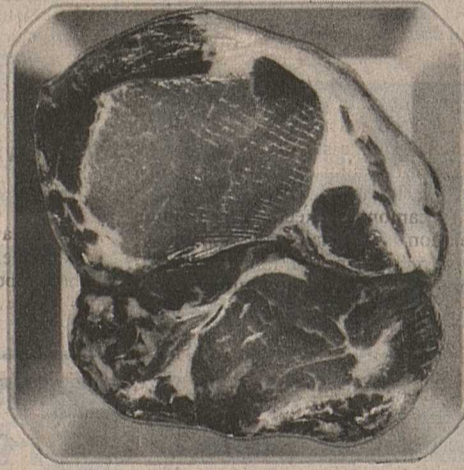
LARD FUMÉ

**Kg 6.50**



JAMBONNEAU FUMÉ

**Kg 14.-**



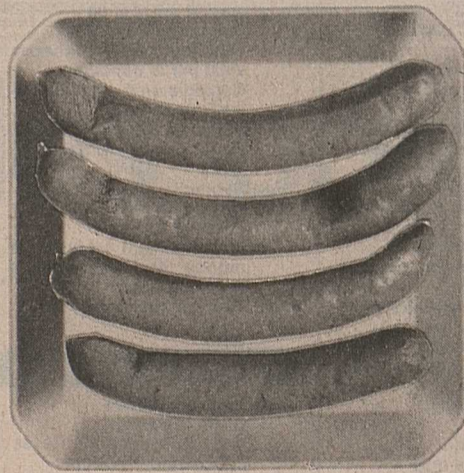
CÔTELETTE FUMÉE  
sans os

**Kg 20.50**  
avec os le Kg 17.-



SAUCISSON VAUDOIS

**Kg 11.50**



SAUCISSE DE VIENNE  
la paire 200 g

**2.10**



LANGUE DE BŒUF FUMÉE

**Kg 12.-**

**AUTO ELECTRICITE**  
Carburant - Auto - Radio  
Stéréo - Dépannage

**G**

**Bon départ pour 1978**

Si tel n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous téléphoner

Ouvert le samedi matin

DERLIKON

**GERARD PUGIN**  
UN BON CONTACT A LA CLÉ

CHEMIN DES DAILLES - SION  
TEL. 027 / 2341 81

agence Publival sion

Réaménagement et toutes réparations de baignoires. Prix compétitifs. Seul **RESPO-TECHNIK** (marque dép.) donne une garantie de 5 ans. Demandez le spécialiste depuis 12 ans

**RESPO-TECHNIK - SIERRE**  
A. Genier - Téléphone 027 55 68 92

**MARTIGNY**  
A louer tout de suite

**local**

pour magasin ou exposition  
Place centrale

Tél. 026/2 37 38

36-32856

A louer, pour entrée au 1er mars 1978, place Centrale à Martigny (1er étage anciens magasins Gonset)

**un ou deux bureaux**  
à aménager selon désirs.

Surface totale disponible: 240 m2

Renseignements:  
M. Georges Tissières  
Tél. 026/2 25 08

36-90002

A louer à Evionnaz

**appartements 3 et 4 p.**

Libres: date à convenir.

Tél. 026/ 6 21 63  
027/81 19 04

36-300005

**80 m2 de dépôts**

libres immédiatement en sous-sol  
**Rue de la Matze 11, Sion**  
Activités non bruyantes possibles.  
Loyer mensuel: Fr. 145.-

Pour visiter: tél. 027/22 90 23  
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA  
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

**Machines à laver**  
Réparations toutes marques sans frais de déplacement.  
Nos occasions dès Fr. 290.- Profitez de nos modèles de démonstration bas prix.

Tél. 025/3 29 60 - Dépôt Electro, Aigle

Nous cherchons, pour entrée tout de suite, éventuellement date à convenir  
**une secrétaire**  
à mi-temps  
(les après-midi sauf le samedi)  
pour correspondance, statistiques, contentieux, comptabilité.

Se présenter aux magasins  
Rue de Lausanne-Grand-Pont  
Sion  
Tél. 027/22 10 28

**Grondet**  
SION

**LE JOURNAL DE LA POINTE DE L'INFORMATION**

**POUR TOUTES VOS ANNONCES**

Dans toute la mesure du possible, nous vous invitons à nous transmettre vos annonces par écrit. Vous éviterez ainsi des erreurs toujours fâcheuses tout en ayant la garantie d'une exécution irréprochable de vos désirs.

Nous vous en sommes d'avance reconnaissants.

Vos dévoués  
**PUBLICITAS-VALAIS**

APRÈS UN JUGEMENT DU TRIBUNAL FÉDÉRAL

Un objecteur de conscience fera son cours de guide en Valais

Le 13 décembre 1977, le Tribunal fédéral a admis le recours de droit public formé par un aspirant-guide qui s'était vu refuser l'inscription au cours par le canton des Grisons. Le NF a exposé, dans son numéro du 15 décembre, l'essentiel des faits. Rappelons-les brièvement. Né à Vevey en 1952, originaire des Grisons, domicilié à Genève, M. Aldo Caminada a passé son recrutement et a été déclaré apte au service militaire. Il a effectué son école de recrues et a été pointé pour l'école de sous-officiers. C'est à ce moment que ce soldat, par objection de conscience, refusa de servir. Il ne répondit ni à l'ordre de marche pour l'école de sous-officiers, ni à tous les autres qu'il reçut pour les tirs obligatoires, cours de répétition, inspection d'armes, etc. Ce refus de servir fut jugé par le tribunal militaire qui le condamna à six mois de prison ferme et - à la demande de l'accusé lui-même - à l'exclusion de l'armée. Sa peine purgée, l'objecteur s'inscrivit à un cours de guide devant s'effectuer en Valais. Il fut refusé. Il s'inscrivit ensuite dans le canton de Berne où il fut également refusé. M. Caminada a fait recours contre cette décision. Celui-ci est toujours pendant devant le Conseil exécutif bernois. L'objecteur essaya le même refus dans son canton d'origine, les Grisons. Toutes les instances cantonales, le Conseil d'Etat en dernier, opposèrent la même fin de non-recevoir à sa demande. C'est contre cette dernière décision du Gouvernement grison que M. Caminada a fait recours au Tribunal fédéral, qui lui a donné raison. Et c'est parce que ce jugement intéresse vivement le Valais, l'un des trois seuls cantons organisateurs de cours de guides, que nous jugeons utile de revenir plus en détail sur ce cas.

Une restriction controversée

Pourquoi cet aspirant-guide, qui avait réussi la première partie de ses cours, a-t-il été refusé à la phase finale de ceux-ci par les trois cantons du Valais, de Berne et des Grisons ? Il faut savoir tout d'abord que ces cantons sont les seuls, en Suisse, à organiser des cours de guides. Un candidat domicilié dans l'un de ces trois cantons peut d'adresser directement à l'autorité cantonale compétente pour s'inscrire. Par contre, les candidats non domiciliés doivent passer par le Club alpin suisse. Ce fut le cas pour M. Caminada qui, habitant Genève, n'avait pas de domicile aux Grisons. Le CAS n'a pas annoncé M. Caminada parce qu'il refuse les candidats non aptes au service.

Pour le Tribunal fédéral, le problème de l'aptitude au service militaire ne se posait pas sur le plan pratique puisque le recourant a effectué son école de recrues. Restait à savoir si cette condition d'être apte au service constituait une « restriction admissible » à l'article 31 de la Constitution fédérale concernant la liberté de commerce et d'industrie. Cet article autorise en effet les cantons à limiter cette liberté, dans la mesure où l'intérêt public le commande. On entre ici dans le domaine de l'appréciation. Dans le cas qui lui était soumis, le Tribunal fédéral a finalement décidé que la restriction invoquée par le canton des Grisons (donc aussi par Berne et le Valais) dépassait la limite de l'admissible et qu'elle était donc contraire à la Constitution fédérale.

Conséquence : les cantons organisateurs ne pourront plus exiger cette condition.

Le rapporteur, lors des débats au Tribunal fédéral, avait pourtant fait état d'une ordonnance du Département militaire fédéral qui réglemente les relations entre les guides et l'armée. Celle-ci peut, à titre civil, demander à des guides de venir dans les unités

de montagne comme instructeurs. Ceci en dehors de toute obligation militaire et contre un salaire professionnel. Il y a donc des rapports étroits entre l'armée et les guides de montagne et le rapporteur conclut que c'était là un élément important pour justifier, de la part des cantons, la condition d'être apte au service militaire.

On sait que le Tribunal fédéral ne fit pas siens ces considérants en admettant le recours.

Et maintenant ?

Au Tribunal fédéral, où nous avons demandé quelles allaient être les conséquences de ce jugement, on nous a dit que la clause conditionnelle de l'aptitude au service militaire ne pourrait plus être appliquée, à peine d'un recours de droit public qui serait accepté en raison de la sentence du 13 décembre qui fait jurisprudence. Cela signifie que les trois cantons organisateurs ne devront plus appliquer cette disposition de la législation spécifique concernant les guides de montagne et, par conséquent, seront appelés à modifier celle-ci dans le sens des considérants du TF.

La situation en Valais

Dans notre canton, la loi date de 1952 et a été révisée en 1970. Elle sert de base à la plupart des autres législations confédérées. Elle stipule, entre autres conditions, que le candidat doit posséder les qualités physiques et morales nécessaires à l'exercice de sa profession, être Suisse et résider depuis deux ans dans le canton.

L'organe cantonal d'exécution se nomme « Commission cantonale des guides ». Celle-ci est présidée par M. Maurice d'Allèves, préfet du district de Sion, qui a répondu comme suit à nos questions :

- Est-ce que le jugement du Tribunal fédéral va modifier quelque chose en Valais ?

- Le Tribunal fédéral a tranché, nous ne pouvons que nous incliner et respecter sa décision.

- Envisage-t-on de modifier la loi ?

- Dans le cas qui nous occupe, notre loi pose la condition de l'aptitude au service militaire. M. Caminada a fait son école de recrues. Il est donc apte puisque le Tribunal fédéral n'a pas considéré que son exclusion de l'armée ait pu, par la suite, modifier cette aptitude, qu'il refuse d'ailleurs comme condition « illégale ».

- Vous inscrirez donc cet objecteur au cours de cet été ?

- Bien entendu, puisque c'est au Valais que revient le tour d'organisation, en 1978. Je puis vous dire que le cours dit d'hiver (Haute Route) va durer du 5 au 17 juin et le cours d'été du 26 juin au 16 juillet.

- Dans quel sens a été introduite la condition d'être apte au service militaire ?

- Un guide doit, vous le savez, posséder les qualités physiques nécessaires à l'exercice d'une profession qui a de dures exigences. En nous fiant à la décision de l'armée pour ce test physique, cela nous évitait d'avoir à l'organiser à notre tour, à double en quelque sorte.

- M. Caminada pourra donc faire son cours en Valais cet été ?

- Oui, puisque plus rien ne s'oppose à son inscription. Il sera au même niveau que ses camarades candidats.

L'avis de l'aspirant-guide objecteur de conscience

Nous avons pu atteindre à Genève, par téléphone, M. Aldo Caminada, qui a bien voulu répondre à nos questions.

- Monsieur Caminada, vous avez fait vo-

tre école de recrues puis vous avez refusé de poursuivre votre service militaire par objection de conscience. De quelle objection s'agit-il ?

- Je suis objecteur par éthique morale. J'ai été condamné comme tel par le tribunal militaire.

- Vous êtes architecte ETS. Ce n'est donc pas pour gagner votre vie que vous désirez devenir guide ?

- Non. Je suis originaire des Grisons, né à Vevey. C'est par mes contacts avec la montagne et par d'autres concours de circonstances que j'ai voulu devenir guide.

- Vous allez donc vous présenter au cours de cet été, en Valais ?

- Oui.

- Dans quel état d'esprit ?

- Fort de mon droit reconnu par le Tribunal fédéral mais craignant tout de même le protectionnisme dont jouissent les candidats de la montagne.

Par Gérald Rudaz

- Comment cela ?

- Les candidats des villes n'ont pas d'autres possibilités que d'en passer par les cours organisés par les trois cantons des Grisons, Berne et Valais. Ce sont les mêmes cours. Je ne vous cache pas que la tendance est de favoriser ceux qui vont faire profession de guide.

- Ce n'est pas l'avis de M. d'Allèves, qui va commander ce cours, et qui nous a affirmé que vous seriez placé sur le même pied que tous les candidats.

- On verra...

★ ★ ★

Sur cette restriction, la discussion est close. Il ne nous appartenait pas de parler plus loin avec M. Caminada des raisons de son objection de conscience, ni de savoir pourquoi il avait déclaré, au tribunal militaire, « que l'armée était inutile, voire dangereuse ».

Les arguments de M<sup>e</sup> Zarn

Le recours au Tribunal fédéral a été rédigé, pour M. Caminada, par son avocat, M<sup>e</sup> Raeto Zarn, lui aussi d'origine grisonne.

- J'ai basé mon argumentation sur le fait que les cantons doivent vérifier les raisons pour lesquelles le CAS refuse d'annoncer un candidat. Ils ne peuvent les suivre que pour autant qu'elles demeurent dans la légalité. Et M<sup>e</sup> Zarn de poursuivre : « Dans le cas présent, ce refus m'apparaissait violer

les articles 4 et 31 de la Constitution fédérale. Le Tribunal fédéral m'a donné raison. »

- Le canton des Grisons prétendait n'avoir pas à procéder à un tel examen ?

- C'est exact et c'est pourquoi il avait repoussé mon recours.

- Etre apte au service militaire ne sera donc plus une condition jugée « admissible », dans le cadre de la liberté de commerce et d'industrie, pour devenir guide ?

- C'est, effectivement, la jurisprudence établie le 13 décembre.

Conclusions

Ainsi, par-delà le cas de M. Caminada, le Tribunal fédéral a décidé que l'on pouvait être guide sans pour autant avoir accompli son service militaire. Mais ceci n'est qu'une partie du problème. Elle concerne les aptitudes physiques, que les cantons organisateurs seront donc appelés à contrôler par eux-mêmes, à défaut du test militaire.

Mais les conditions morales ? Mais le fait que l'Association suisse des guides refuse d'admettre en son sein des objecteurs de conscience ? Mais le contrôle de la sincérité de l'objecteur ? Mais l'avis du peuple suisse qui vient de refuser le service civil pour les objecteurs dits « éthiques » ? Et qui va sonder les cœurs et les reins pour savoir si ces « éthiques » ne sont pas en fait des objecteurs « politiques » ?

Toutes ces questions restent en suspens et l'on doit s'attendre à d'autres développements à partir de la situation créée par le Tribunal fédéral.

Nous les traiterons en temps voulu.

Quant aux nombreux avis que nous avons recueillis en Valais, ils sont tous pour le moins réservés. Ils sont très partagés sur la question du service militaire, parce qu'il y a pas mal d'exemptions qui ne doivent rien à l'incapacité physique. On cite les noms de grands champions sportifs qui n'ont jamais fait de service. On remet en cause, à ce propos, les certificats de complaisance et le trafic d'influence...

Quant aux capacités d'ordre moral, l'unanimité est faite : un guide exerce une profession particulière, lourde de responsabilités, qui exige des qualités de corps et d'esprit au-dessus de la moyenne. Peuvent-elles cohabiter harmonieusement chez un objecteur de conscience ? Oui, fut la réponse, MAIS À LA CONDITION QUE CELUI-CI SOIT SINCÈRE ! Mais qui dira s'il est sincère ou non ? Personne n'a pu répondre à cette question qui nous ramène toujours au même point de départ...

**FEMINA**  
TAMBOUR  
BATTANT  
BOUM BOUM  
BOUM!

Beaucoup de mode pour peu d'argent chez

**FEMINA**

Neuchâtel Sion Sierre Visp  
3, rue des Epancheurs Place du Midi Centre Commercial Placette Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elite)

Pour toutes vos annonces 21 21 11

**BAVARIA**  
Dancing folklorique  
**Montana-Vermala**  
Tél. 027/41 14 86  
sous la pizzeria Mamma-Mia  
Fabuleux programme jusqu'au 15 janvier 1978 avec l'orchestre féminin **Asia Saphires**



et l'extraordinaire chien saint-bernard **Toklat**



et puis encore les grands comiques **Lola & Lo**  
Chaque soir dès 21 h. 30

Dans le «Nouvelliste»... des nouvelles du monde entier!

Le crédit fair-play

**De l'argent comptant immédiat**  
avec les 5 avantages fair-play Rohner!  
1 Coûts de crédit minimaux. 2 Assurance pour solde de dette comprise. 3 Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte. 4 Discretion absolue. 5 Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

**TéléCrédit**  
Genève 022/28 07 55

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom  
Rue, no  
NP/Lieu K 587

**Banque Rohner**  
Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève, Rue du Rhône 31

# En 1978, MIGROS continuera de se battre pour maintenir le coût de la vie à un niveau acceptable

**BAISSES DE PRIX**

## Café

**Baisses de prix grâce aux bénéfices de change**

Grâce à des achats effectués à un moment favorable et au bas cours du dollar, nous pouvons baisser les prix du café, malgré les nouvelles hausses intervenues sur le marché mondial.

## Fromage

**Baisses de prix grâce aux bénéfices de change**

## Oeufs

**Baisse de prix**

## Champignons en conserve

**Baisses de prix grâce aux bénéfices de change**

## Mayonnaises Sauces à salade

**Baisses de prix**

Le Conseil fédéral a décidé d'abaisser les taxes à l'importation des huiles comestibles entrant dans la fabrication des mayonnaises. Nous faisons bénéficier immédiatement notre clientèle de cet avantage!

		jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS	
<b>Boncampo</b>	250 g	4.20	<b>3.70</b>	
<b>Mocca</b>	250 g	4.60	<b>4.10</b>	
<b>Exquisito</b>	250 g	4.80	<b>4.30</b>	
	500 g	9.40	<b>8.40</b>	
<b>Zaun</b>	250 g	4.90	<b>4.40</b>	
<b>Espresso</b>	250 g	4.50	<b>4.--</b>	
	500 g	8.80	<b>7.80</b>	
<b>Café de fête</b>	250 g	5.--	<b>4.50</b>	<b>MIGROS data</b>
	500 g	9.80	<b>8.80</b>	
<b>Edam</b>	les 100 g	-.92	<b>-.82</b>	<b>MIGROS data</b>
<b>Gorgonzola ital.</b>	les 100 g	1.04	<b>-.92</b>	<b>MIGROS data</b>
<b>ainsi que d'autres fromages</b>				
<b>Oeufs frais etr.</b>	emballage bleu	1.20	<b>1.--</b>	<b>MIGROS data</b>
Emballement de 6 oeufs				
<b>Champignons 1er choix</b>	Boîte de 190 g (poids égoutté 115 g)	1.50	<b>1.40</b>	Eg. (100 g = 1.21,7)
	Boîte de 365 g (poids égoutté 230 g)	2.80	<b>2.60</b>	Eg. (100 g = 1.13)
<b>Par exemple: Mayonnaise</b>	petit tube 170 g	1.10	<b>1.--</b>	(100 g = -.58,8)
	grand tube 265 g	1.60	<b>1.30</b>	(100 g = -.49,1)
	verre 340 g	1.80	<b>1.50</b>	(100 g = -.44,1)
<b>Sauce à salade «French dressing»</b>	toute prête Bouteille de 7 dl	2.40	<b>2.10</b>	
<b>ainsi que d'autres produits à base de mayonnaise</b>				

# La MIGROS est avec vous!






**atrx**  
avec glycérine  
rend les mains douces et souples

**crème pour les mains**  
100 ml

~~2.75~~ **2.10**



**lait pour les mains**  
125 g

~~3.70~~ **2.90**



Prix d'actions valable dès le 3.1.78

**PALMOLIVE**  
Savon de toilette à l'huile  
d'olives pure et douce 145 g

~~1.20~~ **-.75**



**Actions**

**HUG**  
Zwieback  
250 g

~~2.20~~ **1.75**



**Nescore**  
pour votre café au lait  
Emballage  
économique  
2 x 200 g

~~11.95~~ **10.95**



**Confiture**  
plus de fruits - moins de sucre 225 g

-Fraises  
-Cerises  
noires

~~1.10~~ **-.75**



**Spiess**  
Beefsteak haché  
270 g

~~1.80~~ **1.45**



**Montagne**  
1 litre

~~1.75~~ **1.45**  
(+ dépôt -.40)



**Trident**  
Chewing-Gum  
paquet de 3 pièces

~~1.55~~ **1.25**



<b>Brylcrème</b> crème capillaire Merveilleusement bronzé grâce au <b>1001 Intensiv Sun Stick</b>	73 g	<del>2.45</del>
Facteur protecteur 6 <b>D-Graisse végétale</b>	23 ml	<del>2.95</del>
Graisse végétale pure, avec acides gras poly-insaturés.	450 g	<del>2.10</del>
<b>Santipasta</b> Spaghetti	500 g	<del>-.75</del>

**Cigarettes portugaises**

	le paquet	la cartouche (20 paquets)
• <b>Negritas</b> King Size Filtre	1.10	22.-
• <b>Ritz</b> King Size Filtre	1.10	22.-
• <b>Kart</b> King Size Filtre	1.10	22.-
• <b>CT</b> King Size Filtre	1.10	22.-
• <b>2002</b> Control Filtre	1.10	22.-
• <b>SG Gigante</b> King Size Filtre	1.10	22.-



ANNONCES DIVERSES

**HOMELITE**

**L'élite des tronçonneuses**



■ légère ■ puissante ■ avantageuse

Dès frs. 458. - vous aussi trouvez une HOMELITE:  
Du modèle extra-léger de la série éprouvée XL jusqu'à la puissante tronçonneuse pour bûcherons professionnels

Vente et service après-vente:  
**Kurt Brandalise**  
Atelier mécanique  
1917 Ardon  
Tél. 027/86 13 90  
**André Terretaz**  
1931 Vollèges  
Tél. 026/8 81 56

MEUBLES

**UERO**

vous offre la qualité du meuble  
à SION rue Pré-Flauri 9

MEUBLES  
**AU METRO**

Entrée nord du Centre commercial Métropole  
Tél. 027/23 13 71

**Prix discount!**  
30 à 50% de rabais  
sur le matériel (avec petites rayures)

**Bauknecht**

Cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

au *Ménage Moderne*

Bruttin-Gay-Balmaz, rue du Rhône 29, Sion  
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47

**Votre enfant sera fort en orthographe**

et réussira en classe et aux examens s'il suit nos cours par correspondance. Notre nouvelle méthode, facile et attrayante, adaptée à chaque cas et appliquée par des professeurs diplômés, le conduira vite à ne plus faire de fautes

**Institut pratique d'orthographe**

service NV 15  
Rovéréaz 42, 1012 Lausanne

Veuillez m'envoyer sans engagement votre brochure pour adultes \* / pour enfants \*

(\* Biffer ce qui ne convient pas)

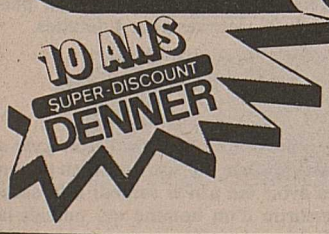
Nom: .....

Adresse: .....

NV 15

**SUPER-DISCOUNT**


**DENNER**



DI-1/3178  
Chaque jeudi,  
HIT jubilé

**NF** Jour et nuit à votre service...  
grâce à la technique d'impression la plus moderne

**OPÉRATION HÉRODÈ**



Copyright by opera mundi  
Evelyn Anthony 184

— J'en suis heureuse, dit-elle en posant un baiser sur son front. Vous vous lèverez peut-être, cet après-midi.

— Probablement. Paul et Sophie pourront venir jouer ici. A quelle heure rentreront-ils ?

— Vers quatre heures, l'heure habituelle. Je vous les amènerai.

Les heures passèrent, le comte de Cordant se leva et s'habilla pour attendre ses petits-enfants. Quatre heures sonnèrent, il compara l'heure de sa montre à la sonnerie de la pendulette, en constata l'accord. Il ne se rendait pas bien compte du temps, mais eut le sentiment d'un court intervalle entre le moment présent et celui où sa montre, consultée de nouveau, lui apprit qu'il était beaucoup plus de cinq heures. Et les enfants ne venaient toujours pas.

MINDEN n'avait rien à faire. Lui et les autres collaborateurs de Brühl en étaient réduits à contempler les décombres dans la cave inondée. Rien d'utilisable ne subsistait, même superficiel, un examen le démontrait. A leur point de vue, la perte de la documentation, véritable catastrophe, primait tout le reste. Un classeur massif contenant presque trois ans de notes sur les expériences

et les derniers progrès de la Formule XV, avait été pénétré par l'eau, et le contenu n'était plus qu'un affreux magma. Au cours de la conférence tenue par Vierken à onze heures du matin, il fut décidé de mettre fin au service de Brühl et de renvoyer son équipe en Allemagne. Le Führer en personne avait donné ordre de reprendre les travaux sous la direction d'un autre homme de science, avec siège en Allemagne. Décision inutile et dont Minden reconnaissait la futilité. Vingt-quatre heures furent allouées à ses collègues et à lui-même pour faire leurs bagages ; on leur remit des laissez-passer spéciaux signés de Vierken, sans quoi même un officier de la Wehrmacht n'aurait pu quitter le secteur. Une lourde atmosphère régnait au mess du château de Saint-Guillaume ; peu de conversations, sauf chez les officiers S.S. qui semblaient de très bonne humeur. Minden supposa que leurs occupations ne faisaient que commencer, contrairement aux siennes. Il était assis à côté du major roux, son interrogateur de la veille. L'euphorie née d'un bon repas arrosé d'excellents vins incitant le major à s'épancher, il essayait de parler aux inconsolables militaires de l'armée régulière, sans guère obtenir de réaction.

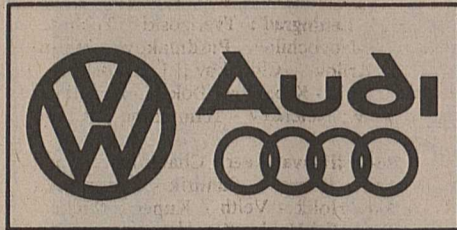
(A suivre)





# Réduction de prix VW et Audi

Polo, Derby, Golf, Passat,  
Passat-Variant, Scirocco,  
Véhicules utilitaires VW/LT



Audi 50, Audi 80,  
Audi 100, Audi 100 Avant  
Audi 100 5-cylindres

Deux marques sous un même toit.

Informez-vous auprès de votre agent VW-Audi!



## Les Editions de la Matze

Sion

ont le plaisir de vous informer que leurs bureaux et entrepôts seront transférés dès le 2 janvier 1978 dans

l'immeuble Bellevue B à Château-neuf-Conthey

Nouveau numéro de téléphone:  
027/36 32 32

Adresse postale:  
case postale, 1951 Sion

36-2232

Rentré de Londres

## COIFFURAMA

vous propose une variété de coupes,  
brushing - infra-rouge,  
séchage aux doigts

Dans le cadre technique, la permanente traitante et dans la coloration, la solarisation

Se recommande:

Janine Putallaz  
Raymonde Puipe  
Heidi May

## COIFFURAMA

Bâtiment Coop 3<sup>e</sup> étage  
Avenue de la Gare 10, 1920 Martigny  
Tél. 026/2 15 46

36-90677

Garage  
Auto-Chablais  
Aigle  
F. Zumbrunnen  
concessionnaire  
Citroën  
Occasions récentes  
de l'année 1977  
Citroën CX  
2,4 l., 35 000 km  
Peugeot 504  
Break  
vert métal.  
11 000 km  
Citroën  
GS Break  
24 000 km, bleu  
Dyane 6  
bleue, 1976  
11 000 km  
Pour traiter:  
bureau 025/2 14 21  
privé 025/3 79 15  
Vendeur: A. Christin

Cause rupture de  
contrat, à céder

Citroën  
Break  
GS 1220

jamais immatriculé

Garage  
Auto-Chablais  
Aigle  
F. Zumbrunnen  
concessionnaire  
Citroën  
Tél. bureau  
025/2 14 21  
privé 025/3 79 15  
Vendeur: A. Christin

Cherche

vigne

à travailler ou éven-  
tuellement à acheter

Tél. 027/23 43 55  
36-32869

## Reprise de commerce

M. et M<sup>me</sup> Marcellin Evéquoaz-Oggier  
avisent leurs amis et connaissances  
qu'ils reprennent

le café Mariéthod  
à la rue du Rhône à Sion

Réouverture le 5 janvier 1978.

36-32851

Pour toutes vos annonces 21 21 11

## La maison Pesse Meubles à Monthey

remercie sa fidèle clientèle  
pour la confiance témoignée en 1977

et lui présente ses

meilleurs vœux pour l'An nouveau

36-5211

P. Burgener  
médecin-dentiste

Sion

de retour

36-32540

L'industrie  
graphique  
enrichit  
votre  
vie.



Pensez  
aux petits oiseaux!

## Prêts personnels avec discrétion totale

Vous êtes en droit d'exiger:

- être reçu en privé, pas de guichets ouverts
- être certain qu'il n'y a aucune enquête chez votre employeur, voisins, etc.
- avoir une garantie écrite que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses.



C'est cela le prêt Procrédit.  
Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,  
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Lieu .....  
990.000 prêts versés à ce jour



**PARTICIPEZ  
AU TIERCÉ  
GRATUIT**

*Sports  
et  
tourisme*

**Question  
No 8**

## Donnez le tiercé de la deuxième descente dames de Pfronten



Annemarie Moser-Pröell (notre photo) a constamment dominé la descente de Pfronten par le passé. En sera-t-il de même en ce début d'année 1978 lors de ces deux prochaines épreuves ?

Afin de bien commencer l'année, nous avons choisi pour la huitième question à notre concours « Sports et tourisme » une épreuve féminine. Il s'agira de donner le tiercé de la deuxième descente dames, qui aura

lieu le 6 janvier sur la piste de Pfronten, du « Breitenberg » (longueur 2022 m, dénivellation 503 m). Disputée en 1973 (deux fois), 1974 et 1977, cette descente a été chaque fois remportée par Annemarie Moser-Pröell, devant Marie-Thérèse Nadig et Irène Epple (en 1977). Le temps à battre est de

1'12"93, réalisé en 1974. Une première descente aura lieu le jeudi 5 janvier en remplacement de celle de Saalbach. Cela vous permettra de vous donner une idée plus précise pour jouer votre tiercé sur la deuxième épreuve, grâce aux temps réalisés lors des entraînements.

### Classement intermédiaire serré !

**Totalisant 29 points :** Métrai Roger, Baar-Nendaz; Fournier François, Sion; Millasson André, Châtel-Saint-Denis.  
**28 points :** Lechner Gérard, Sion.  
**27 points :** Héritier Michel, Sion; Lechner Monique, Sion; Seppie Toni, Sion; Kamerzin Mathieu, Igogne; Morisod Marc, Monthey; Rausis Jacques, Orsières.  
**26 points :** Berlincourt Jean-Jacques, Monthey; Mayor Félix, Sion.  
**25 points :** De Kalbermatten Ingrid, Villars-sur-Glâne; Barras Michel, Saint-Maurice; Fournier Anne, Haute-Nendaz; Fournier Josiane, Sion; Lechner Horst, Sion; Moulin Raphael, Vollèges; Bruchez Roger, Châteauneuf; Crettenand Guy, Leytron; Laffey Paul, Troistorrents; Zuchuat Marcel-Joseph, Savièse.  
**24 points :** Kamerzin Rosmarie, Igogne.  
**23 points :** Blatter Roland, Sion.

**22 points :** Volluz René, Martigny; Martenet Guy, Troistorrents; Masserey Marguerite, Venthône; Moncalvo Jean, Choëx.  
**21 points :** Buffet Raymond, Sion; Constantin Marie-Claude, Arbaz; Farnier Hans, Baden; Volluz Joseph, Martigny; Vuignier Régis, Grimsuat; Cheseaux Gabriel, Sailon; Caloz Christian, Sion.  
**20 points :** Luyet Frida, Ardon.  
**19 points :** Beytrison Gérard, Saint-Martin; Bonvin Frédéric, Flanthey; Bonvin Louis, Flanthey; Chaignat Louis, Sion; Crettenand Anne-Pascale, Leytron; Follonier Pierrot, Pont-de-la-Morge; Rudaz Amédée, Vex; Saudan Pierre, Martigny; Siggen Léo, Vercoirin; Terretaz Alain, Le Levron.  
**18 points :** Berthod René, Bramois; Mudry Sonia, Sion.

### Bulletin de participation

(écrire lisiblement en majuscules).

Réponse à la question N° 8

1 .....  
 2 .....  
 3 .....

Nom et prénom .....

Rue ..... N° .....

Lieu .....

A retourner sur carte postale, à la Rédaction sportive du NF, « Tiercé sports et Tourisme », rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

## Bilan en coupe du monde STENMARK ET PLANK

**I**NGEMAR Stenmark et Herbert Plank ont été les grands vainqueurs de la première phase de la coupe du monde. Le Suédois a couru trois fois (géant de Val Gardena, spécial et géant de Madonna di Campiglio) et il a collectionné autant de succès, faisant pratiquement déjà sien la coupe du monde 1977-78 dont la nouvelle formule ne permet à chaque skieur de totaliser pour le classement général que ses trois meilleurs résultats dans chaque discipline. On voit mal qui pourrait empêcher Stenmark de remporter au moins encore deux slaloms spéciaux sur les six qui restent à disputer (et un géant sur cinq).

Stenmark (75 points) a déjà effectué la moitié du chemin et la « super-coupe » étant probablement déjà attribuée, l'intérêt se reporte sur les spécialités. En slalom spécial et en slalom géant, malgré le Suisse Heini Hemmi qui fait honneur à son titre olympique de géant (deux fois 2<sup>e</sup>), Stenmark est encore le mieux placé. La surprise vient, en fait, de la descente, où Klammer a très nettement marqué le pas.

Victorieux à Val d'Isère, l'Autrichien a ensuite dû s'incliner à Val Gardena et à Cortina d'Ampezzo, abandonnant le flambeau à Herbert Plank. Et le doute s'est désormais installé dans son esprit. L'Autrichien disposera de cinq descentes coupe du monde à partir de celle du Lauberhorn (mi-janvier), plus celle des championnats du monde de Garmisch, pour redresser la situation et reprendre son sceptre. Il faudra donc attendre la deuxième partie de la saison

pour savoir si son recul est seulement temporaire ou si Klammer est définitivement rentré dans le rang après trois hivers de domination absolue.

L'avènement de Plank (23 ans) a sorti le ski italien de l'ornière à l'heure où les slalomeurs semblent décliner, (Thoeni, Gros notamment). Le jeune carabinier s'est propulsé en tête du classement de la descente avec une belle marge de sécurité sur Klammer: 70 points contre 43. Les cinq meilleurs résultats comptant pour les coupes du monde par spécialité, Plank apparaît bien placé pour résister à un éventuel retour de l'Autrichien.

La situation est moins limpide chez les filles. Quatre épreuves ont eu lieu qui ont vu autant de gagnantes: les Suissesses Marie-Thérèse Nadig (descente de Val d'Isère) et Lise-Marie Morerod (géant de Val d'Isère), la Française Perrine Pelen (spécial de Cervinia) et Annie Wenzel (slalom géant de Madonna di Campiglio).

Personne ne s'impose donc sans discussion. Mais Annemarie Moser, en dépit des 20 points perdus par sa disqualification à Val d'Isère, apparaît la plus complète pour marquer des points dans les trois disciplines et donc pour triompher, après la reprise de janvier. Mais la résistance physique jouera un grand rôle, les skieuses devant se soumettre, avant les championnats du monde de fin janvier, à un programme démentiel pour récupérer trois courses annulées en raison du manque de neige (deux descentes et un géant).

## Saut: tournée austro-allemande La revanche de Danneberg

La RDA a encore écrasé de sa suprématie le deuxième concours de la traditionnelle tournée austro-allemande des quatre tremplins, qui s'est déroulé sur les installations de Garmisch-Partenkirchen le jour de l'An. Et, dans des conditions parfaitement régulières cette fois, contrairement à ce qui s'était passé à Oberstdorf vendredi dernier, où le concours avait dû être interrompu au terme de la première manche, la domination des sauteurs de la République démocratique allemande a encore été plus manifeste. Ceux-ci ont en effet triomphé par l'intermédiaire de Jochen Danneberg et ils ont par ailleurs classé six des leurs parmi les dix premiers.

Handicapé par les mauvaises conditions à Oberstdorf (il avait dû se contenter de la cinquième place), Jochen Danneberg a pris une revanche éclatante à Garmisch-Partenkirchen, s'installant du même coup en tête du classement provisoire de la tournée. Le champion olympique au tremplin de 70 mètres, déjà vainqueur à deux reprises de cette tournée austro-allemande (1976 et 1977), n'a pas fait le détail: avec les deux sauts les plus longs dans chacune des deux manches (95 et 93,50 m), il a totalisé 235,6 points, battant de plus de quatorze points le Finlandais Kari Ylianttila et de seize points exactement son compatriote Henry Glass. Ces chiffres démontrent clairement quelle fut la netteté du succès de Danneberg, qui fêtera son vingt-cinquième anniversaire en avril prochain.

Danneberg vainqueur, Glass troisième, la RDA a encore classé Falko Weissflog (4<sup>e</sup>), Matthias Buse (6<sup>e</sup>), qui s'était imposé à Oberstdorf, Bernd Eckstein (7<sup>e</sup>) et Jurgen Thomas (10<sup>e</sup>). Dans cette phalange, outre Ylianttila, le Tchecoslovaque Leo Skoda (5<sup>e</sup>), le jeune Allemand de l'Ouest Peter Leitner (8<sup>e</sup>), qui apportait ainsi une première confirmation de son talent, et le Suisse Walter Steiner (9<sup>e</sup>) ont seuls su s'immiscer. Steiner, grâce avant tout à sa technique parfaite — son deuxième saut à 88 mètres fut un modèle du genre — a donc pu à nouveau compenser partiellement son manque d'entraînement et il s'est montré comme à Oberstdorf le meilleur de son équipe.

Ce concours de Garmisch-Partenkirchen a confirmé la suprématie actuelle de l'équipe de la RDA, qui n'a pas présentement de rivale à sa mesure. L'unique danger en effet pour les sauteurs est-allemands vient de rares individualités tels Kari Ylianttila, qui sera certainement redoutable aux prochains championnats du monde, devant son public de Lahti. Mais ce concours a également démontré que l'équipe d'Autriche, si brillante ces dernières saisons, connaît désormais des problèmes insurmontables. Indéniablement, les « jeunes aigles » de Baldur Preiml ont perdu passablement de leurs plumes et il faut plonger dans les profondeurs du classement pour les retrouver.

### Steiner : excellent résultat

Walter Steiner, avec un bond à 84 mètres, n'occupait que la quinzième place après ce premier saut alors que Robert Moesching venait encore plus loin dans le classement (82,5 m).

Dans le second saut, Steiner réussissait 88 mètres après un vol et une réception parfaits, ce qui lui permettait de gagner six places et de remonter au neuvième rang final. Septième à Oberstdorf, le champion du monde de vol à skis occupe désormais la huitième place du classement intermédiaire, ce qui est un excellent résultat compte tenu de ses ennus du début de saison (opération du ménisque en octobre dernier).

Classement du concours de Garmisch-Partenkirchen: 1. Jochen Danneberg (RDA) 235,6 p. (95 + 93,5 m); 2. Kari Ylianttila (Fin) 221,2 (90 + 90); 3. Henry Glass (RDA) 219,6 (89 + 89); 4. Falko Weissflog (RDA) 218,2 (90 + 87,5); 5. Leo Skoda (Tch) 213,0 (88,5 + 86); 6. Matthias Buse (RDA) 212,1 (84,5 + 89); 7. Bernd Eckstein (RDA) 209,9 (85 + 87); 8. Peter Leitner (RFA) 208,6 (86,5 + 87); 9. Walter Steiner (S) 207,5 (84 + 88); 10. Jurgen Thomas (RDA) 204,8 (87 + 84,5); 11. Wartin Weber (RDA) 204,3; 12. Jari Puikkonen (Fin) 202,5; 13. Alexei Borovitin (URSS) 200,4; 14. Alexandre Karapusov (URSS) 199,7; 15. Jouko Toermanenen (Fin) 198,2; puis les Suisses: 29. Robert Moesching 188,3 (82,5 + 81,5); 35. Olivier Favre 181,2 (81 + 79); 50. Hansjoerg Sumi 167,7 (79 + 73,5); 53. Georges-André Jaquery 165,9 (75,5 + 75); 58. Mario Rinaldi 158,3 (75 + 74); 62. Harald Reichenbach 155,1 (77 + 69). 75 sauteurs en lice.

Les positions après deux concours: 1. Danneberg 340,3; 2. Ylianttila 330,5; 3. Buse 330,3; 4. Eckstein 314,7; 5. Glass et Weber 314,4; 7. Leitner 313,7; 8. Steiner 308,8; 9. Weissflog 307,0; 10. Puikkonen 290,6; 11. Skoda 290,0; 12. Thomas 287,1; 13. Toermaenen 286,9; 14. Bogdan Norcic (You) 286,4; 15. Johan Saetre (No) 285,7; puis: 22. Moesching 270,5; 29. Favre 261,5; 41. Sumi 242,8; 53. Jaquery 226,3; 61. Reichenbach 210,1; 64. Rinaldi 206,5.

## COMMUNIQUÉ A.V.C.S.

A tous les clubs de l'AVCS, Le comité technique de l'AVCS, désireux de poursuivre le but qu'il s'est fixé, souhaite encore organiser des courses FIS durant cette saison. Pour cela, il formule le vœu que les clubs de l'AVCS s'annoncent au plus vite pour la prise en charge des manifestations inscrites au calendrier de la FIS, soit:

**Championnats valaisans FIS messieurs:** 1 x SL + 1 x slalom géant  
**Courses FIS (messieurs):** 1 x SL + 1 x slalom géant  
**Courses FIS (messieurs):** 1 x descente  
**Courses FIS (dames):** 1 x slalom spécial.

Dates proposées: 21-22 janvier 1978 et 27-28-29 janvier 1978, 25-26 février 1978 ou le mois de mars, début avril sur un week-end.

Les clubs intéressés voudront bien contacter par écrit la CT de l'AVCS par son chef technique M. Laurent Bircher-Sports, 1934 Le Châble, pour le 5 janvier au plus tard.

Nous vous remercions par avance et vous présentons chers amis skieurs, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et nos salutations sportives.

Pour la CT de l'AVCS: Le chef technique L. Bircher

**ROLAND COLLOMBIN**



**KONRAD HISCHIER**



ONT TESTÉ ET  
CHOISI POUR VOUS  
LES SKIS



En vente dans  
tous les magasins  
de sport

DISTRIBUÉS EN SUISSE PAR



**VALAISKI SAXON**

TEL. 026/6 23 70 - 6 23 67

# Le Chablais en effervescence pour le Nouvel-An

- Les stations pleines à 100 % ou presque
- Les commerçants pas mécontents

**MONTHEY.** - La « foire du 31 », qui remplace le marché hebdomadaire du mercredi, a connu une animation certainement plus intense que les années précédentes encore. Les conditions atmosphériques plutôt désagréables du samedi de Saint-Sylvestre n'ont nullement empêché les Chablaisiens des deux rives du Rhône de vivre intensément cette dernière journée de l'année.

## Le commerce local assailli...

A Aigle comme à Bex, Saint-Maurice et Monthey, centres commerciaux de la basse plaine du Rhône et des vallées qui y aboutissent, les commerces ont certainement fait d'excellentes affaires, à en juger par la foule qui envahissait aussi bien les grandes surfaces que les commerces spécialisés. Preuve de cet assaut, les difficultés de circulation à l'intérieur de ces localités où, malgré tout, ne se produisirent que très peu d'accrochages.

Il faut relever l'apport des hôtes des stations chablaisiennes vivant en chalets ou appartements. Pour la plupart d'entre eux, il s'agissait d'emplier le garde-manger pour quelques jours de vacances blanches.

Les commerçants de nos stations ont également profité du boom touristique de fin d'année, « peut-être dans une moindre mesure que ceux de plaine, mais accordant à leurs clients beaucoup plus de chaleur dans l'accueil », nous a précisé un hôte rencontré au hasard de nos pérégrinations.

Quant aux établissements publics, ils affichaient tous « complet » pour le réveillon de Saint-Sylvestre, dont le déroulement s'est effectué partout dans la joie. Si nos villes et villages de plaine paraissaient abandonnés cette nuit de Saint-Sylvestre, les stations, elles, connurent une animation particulière, les touristes passant d'un établissement à un autre, au gré de la qualité des orchestres ou de l'ambiance.

## Le « Market » dans le noir

Les employés du service électrique de la commune de Monthey, eux, ont terminé l'année... en beauté. Jamais, durant l'année écoulée, ils n'ont eu à faire face à une telle situation. Au petit jour, comme pour mettre à l'épreuve toutes les qualités des SI montheyens, le transformateur qui assure la distribution du courant électrique au centre commercial du « Market » a décidé de rompre sa précieuse collaboration. C'est ainsi qu'il a « lâché » le matin à 7 h. 30.

Les SI ont donc dû d'abord procéder à son élimination pour amener sur place un remplaçant. Ce ne fut pas une petite affaire que de transporter cette masse de plusieurs tonnes, dont il fallu démonter la partie supérieure pour lui permettre d'entrer par la voie d'accès au parking souterrain. Un nombreux public a assisté à cette opération peu avant midi.

Il était un peu plus de 15 heures lorsque cette panne peu commune était enrayée grâce au dévouement de l'équipe d'électriciens des SI.

Mais les commerces du « Market », comme les locataires qui ont dû « pique-niquer » à midi, ont été désagréablement surpris de cet incident technique qui a démontré, une fois de plus, notre dépendance vis-à-vis des sources d'énergie. A la coopérative, les acheteurs étaient orientés par les vendeuses transformées en feux follets (lampes de poche en mains). Il faut encore préciser que les téléspectateurs abonnés à « Télédis » ont été privés des émissions suisses et françaises durant toute cette panne. En effet, les studios de « Télédis » se trouvent dans le bâtiment du Market.

## Boom du premier jour de l'an

Le jour s'est levé, avec un ciel bleu, sans aucun nuage, sur la basse plaine du Rhône. Aussi, dès le lever du soleil, la circulation devenait intense sur les routes des vallées tant de la rive gauche que de la rive droite, en direction des stations des Portes du Soleil ou de celles des Alpes vaudoises.

Les conditions d'enneigement étaient partout excellentes, les moyens de remontées mécaniques pris d'assaut mais sans trop de longues files d'attente étant donné non seulement leur débit, mais du fait de leur multiplicité. En effet, plusieurs installations nouvelles ont été mises en service ces dernières semaines, aussi bien entre Champéry et Morgins que dans les stations vaudoises.

Toutes nos stations chablaisiennes sont satisfaites du taux d'occupation durant ces fêtes de fin d'année, taux qui avoisine le 100% tant en hôtel qu'en para-hôtellerie, à part quelques exceptions qui confirment la règle. A Villars comme à Leysin, à Champéry comme à Val d'Illiez-Les Crosets, Morgins ou Torgon, hôtes « sédentaires » touristes d'un jour seulement disposent d'installations leur donnant entière satisfaction. Belges, Hollandais, Allemands sont des touristes satisfaits, comme les Italiens, que nous avons rencontrés dans l'une ou l'autre de nos stations. Les quelques centimètres de

neige tombés vendredi et samedi derniers ont transformé les stations certes, mais également tous leurs hôtes qui ont profité au maximum des conditions climatiques des premiers dimanche et lundi de 1978.

## 15 jeunes Allemands à skis

Dans le cadre du jumelage entre Tübingen et Monthey, 15 jeunes gens de la cité universitaire allemande profitent d'une semaine à skis dans la région. Reçus dans les familles montheyennes, ils sont arrivés jeudi dernier en fin d'après-midi. Vendredi matin ils étaient déjà sur les pistes de ski de Morgins. Lundi et aujourd'hui, c'est Champéry-Planachaux, mercredi ce sera Les Crosets, et jeudi Champoussin.

Souhaitons-leur ainsi qu'à tous les hôtes qui ont choisi les stations chablaisiennes pour leur séjour de fin d'année et début de 1978, d'excellentes conditions atmosphériques leur permettant de profiter au maximum de nos champs de neige.

Ces jeunes Tubingeois quitteront Monthey samedi prochain, après un séjour qui leur aura permis d'apprécier et les familles montheyennes chez qui ils ont été reçus et notre région.

## Après la fête des aînés de Saint-Maurice

**SAINT-MAURICE.** - Les organisateurs de cette rencontre traditionnelle de Noël, à laquelle sont conviés, outre les aînés, un certain nombre de handicapés et d'isolés, tiennent à remercier tous ceux qui contribuent à la réussite de cette fête. Les autorités locales, les dirigeants de l'abbaye et du collège, les industries de la place, les dames serveuses, les conducteurs bénévoles et, tout spécialement, les sociétés locales qui, dans leur grande majorité, aident à couvrir les frais toujours plus importants de cette manifestation par le bénéfice d'un tour spécial organisé lors de leurs lotos annuels.

La gratitude des responsables va également à « Pro Senectute », fondation suisse en faveur des personnes âgées. C'est grâce à l'appui et aux conseils des représentants de cette institution nationale, en particulier de Mme Rossi, assistante pour les districts de Saint-Maurice et Monthey, qu'une activité réjouissante et bénéfique peut se développer à Saint-Maurice en faveur des personnes du troisième âge. Nous pensons spécialement aux cours de gymnastique, aux cours de ski de fond, aux sorties-promenades sans oublier les rencontres hebdomadaires et les séances de cinéma. C'est aussi conformément aux directives de « Pro Senectute » que les nouveaux octogénaires ont pu être fêtés en 1977 lors de leur jour anniversaire. Pour 1978, douze personnes auront, à leur tour, le plaisir d'être fêtés et félicités par les responsables locaux de « Pro Senectute » pour cette belle étape de leur vie.

## Une centenaire à Chexbres

**CHEXBRES.** - M<sup>me</sup> Marguerite Bartholod a célébré ses cent ans révolus, pendant les fêtes de fin d'année, dans une maison de repos de Chexbres, à Lavaux. Jurassienne, née le 24 décembre 1877 à Goumois, dans les Franches-Montagnes, M<sup>me</sup> Bartholod a vécu à La Chaux-de-Fonds, en Russie et à Lausanne, avant de se retirer à Chexbres en 1970.

## M. Max Gutknecht, directeur de Ciba-Monthey, prend sa retraite

**MONTHEY.** - La population montheyenne devra se faire à l'idée que M. Max Gutknecht, directeur de Ciba-Geigy, a pris sa retraite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978. Cette retraite a été marquée tout spécialement par quelque 200 collaborateurs lors d'une manifestation fort sympathique tenue à la salle communale de la Gare.

C'est en tant que jeune ingénieur chargé des services auxiliaires de l'entreprise (ateliers, chaufferie, approvisionnement en eau industrielle) que M. Gutknecht est entré au service de Ciba-Monthey en 1942. Ses qualités firent qu'il fut très vite apprécié de ses supérieurs, ces derniers lui confiant des missions toujours plus importantes. En 1959, il fut nommé fondé de pouvoirs, puis ingénieur en chef, s'occupant plus spécialement des besoins en électricité de l'usine de Monthey ; en tant que membre de la fondation Brodbeck-Sandreuter, organe de direction et de gestion du domaine d'essais agricoles des Barges, à Vouvry, M. Gutknecht s'est également occupé d'agrochimie.

A la suite de la maladie de M. Pierre Barman, directeur de Ciba-Monthey, la direction générale de notre grande industrie chimique multinationale l'appela à ce poste en 1970. C'était par là reconnaître les qualités de M. Gutknecht, que ses concitoyens montheyens avaient déjà reconnues en l'appelant à siéger au conseil communal, où il devait notam-

ment faire valoir ses conceptions techniques d'avant-garde aux services électriques qu'il fit équiper très judicieusement.

M. Gutknecht laissera à tous ceux, qui eurent le plaisir de travailler sous ses ordres, le souvenir d'un chef exigeant, certes, mais juste et compréhensif.

Personnellement, nous avons toujours apprécié son entregent, sa disponibilité, sa manière de juger les gens et les faits, sa façon de présenter ses conceptions avec la rigueur d'un ingénieur, mais avec la souplesse d'un diplomate.

Notre journal souhaite une bonne retraite à M. Gutknecht, sachant que son dynamisme et ses connaissances seront toujours au service de la collectivité.

A son successeur, M. Kehlstedt, docteur en sciences, nous souhaitons la bienvenue à la tête de Ciba-Geigy à Monthey, sachant que celui-ci, grâce aux heureux contacts qu'il a déjà eus à Monthey, continuera heureusement ce que M. Gutknecht a si magnifiquement réalisé et entreprendre à la tête de notre grande industrie chimique valaisanne.

## Promotion dans le corps des officiers valaisans

Nous publions ci-après la liste des promotions militaires dépendant du Département militaire du canton du Valais, comme capitaine et premier-lieutenant. Nous présentons nos sincères félicitations à tous les nouveaux promus.

### Au grade de capitaine

Sont promus les pl<sup>t</sup> Vital Massy, 1928, Sierre ; Jean-Paul Rey, 1942, Pully ; Sigismond Jacquod, 1948, Sierre ; Volmar Schmid, 1948, Viège ; Paul Clivaz, 1947, Montana ; Maurice Dirren, 1947, Savièse ; Henri Héritier, 1947, Savièse ; Amadeus Steiner, 1947, Tourtemagne ; Maxime Galy-Des-Combes, 1948, Finhaut ; Willy Ruppen, 1949, Bethlehem-Berne.

### Au grade de premier-lieutenant

Sont nommés les lt Gabriel Grand, 1945, Vernayaz ; Beat Herrmann, 1948, La Souste ; Roger Remy, 1949, Bâle ; René Imoberdorf, 1950, Münster ; Jean-Michel Gillioz, 1951, Saint-Gingolph ; Erwin Imhof, 1951, Tägerwilien ; Werner Pfammatter, 1950, Urdorf ; Claude Pierroz, 1950, Berne.

## Le colonel EMG Piot nommé instructeur d'arrondissement

Par décision du Conseil fédéral, le colonel EMG Piot, domicilié à Vevey, assumera, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1978, la fonction d'instructeur d'arrondissement.

Les écoles de recrues d'infanterie de Bière, Colombier, Fribourg et Yverdon-Chamblon lui seront ainsi subordonnées.

Cet officier supérieur reprendra également le commandement de l'Office de coordination des places de tir situées dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et d'une partie du canton de Vaud.

Le colonel EMG Piot, qui a commandé les écoles de recrues d'infanterie de Bière et de Savatan - ainsi que les écoles d'officiers d'infanterie de Lausanne - succède au colonel EMG Butty, promu divisionnaire et nommé commandant de la division frontière 2.

Nos félicitations.

## Et pourquoi pas ?..



Les vœux, par lesquels traditionnellement on marque le Nouvel-An, peuvent prendre parfois les formes les plus diverses, selon l'idée que s'en fait celui dont ils émanent. Et pourquoi ne se présenteraient-ils pas sous forme d'un parapluie, symbole parfait de protection efficace contre les intempéries, qu'elles soient atmosphériques, certes, mais aussi économiques, sentimentales, ou qu'elles jettent leur ombre sur notre santé ? Oui, pourquoi ne pas souhaiter à tous, pour 1978, le parapluie universel ?

Photo NF



M. Max Gutknecht (ci-dessus), ancien directeur de Ciba-Monthey, et M. Kehlstedt (ci-dessous), son successeur.



**PARTICIPEZ** **Dernier délai: jeudi 5 janvier**  
**Voir page 14 AU TIERCÉ**

# Un magasin plein de petits prix!

## C & A

### Tissus rideaux

Tissus imprimés pour rideaux. Dessins modernes ou motifs à fleurs, coloris divers, en coton d'excellente qualité. 120 cm de large, le mètre

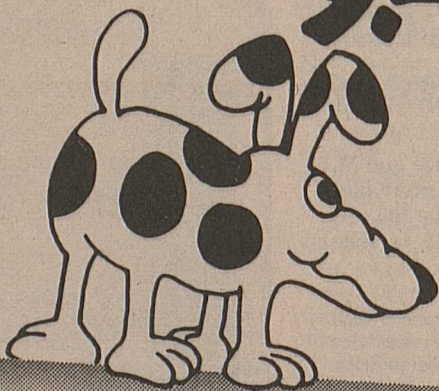
**5.-**

Voilages tulle terylène, facile à entretenir, ourlet plomb. Dessins originaux sur toute la surface. Hauteur 250 cm, le mètre

**6.-**

Voilages transparents. Hit de tout intérieur moderne: En polyester-acryl premier choix, coloris mode, ourlet plomb. Hauteur 260 cm, le mètre

**9.-**



### Blanc

Linges éponge en jacquard coton lavables à la machine, qualité mœlleuse et absorbante. Coloris rose, vert, olive.

Gant	15 x 22 cm	1.-
Lavette	30 x 30 cm	1.-
Petit linge 30 x 50 cm		<b>2.50</b>

Essuie-mains	50 x 100 cm	5.-
Linge de bain	100 x 150 cm	18.-

Un article de qualité, la couverture de laine «Eskimo». Coloris rose, jaune, ciel et beige 150 x 210 cm

**33.-**

170 x 220 cm	49.-
230 x 260 cm	66.-

Oreillers de plumes 60 x 60 cm, 750 gr.

**29.-**

60 x 90 cm, 1150 gr.	45.-
Taies d'oreillers assorties 4.- et 5.- pièce	

### Tissus

Voile et georgette, lavable sans problème. Jolie impression. Convient pour robes et blouses. Grand choix de dessins. En 90 et 140 cm de large, le mètre

**7.-**

Jersey acryl, facile à entretenir, nombreux charmants dessins. En 140 cm de large, le mètre

**8.-**

Mousseline de laine imprimée, une qualité de choix, spécialement appréciée pour robes. Nombreux dessins et coloris mode. En 140 cm de large, le mètre

**15.-**

**Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**A. Roduit**  
Pneumatiques  
Martigny  
cherche

**secrétaire expérimentée**  
connaissant l'allemand et la comptabilité.

Salaire à convenir.  
Entrée tout de suite.

Tél. 026/2 17 83

36-5636

On demande tout de suite ou à convenir

**une jeune fille**

pour aider au ménage (service et magasin)  
Bon gain.  
Nourrie, logée.

S'adresser au restaurant du Jorat  
Mézières (VD)  
Tél. 021/93 11 28

22-6634

La Maison Proval SA à Charrat engage

**personnel féminin**

pour triage et conditionnement des fruits et légumes.

Entrée immédiate.  
Transport assuré.

Tél. 026/5 44 14

36-5279

Café-restaurant à Sion  
cherche

**sommelier**

pour restaurant  
Entrée janvier ou à convenir

Tél. 027/22 64 97

36-1332

**Jeune nurse**

est cherchée  
pour enfant d'un an.

Possibilités de voyages.  
Nourrie, logée.

Références exigées.

Ecrire sous  
chiffre A 62494-18  
à Publicitas  
1211 Genève 3

Café-bar Le Scotch  
Martigny  
cherche

**jeune serveuse**  
ainsi qu'une  
**remplaçante**

2-3 jours  
par semaine

Tél. 026/2 28 54  
36-40000

**THYON 2000**  
★ ★ SION

Station d'hiver et d'été  
1700 lits  
cherche

**caissières de restaurant**  
**hôtesses**

Connaissances de l'allemand demandées

**lingères**  
**femmes de chambre**  
**garçons de cuisine**  
**garçons de buffet**

Offres à la direction de Thyon 2000,  
1973 Thyon  
Renseignements: tél. 027/81 16 08  
36-32881

**COOP**

engage

**employé(e)**  
**de bureau**

habile sténo-dactylographe, allemand-français, capable de travailler de façon indépendante et de faire des traductions pour correspondance et facturation.

Ayant, si possible, quelques années d'expérience.  
Place stable et bien rétribuée, avantages sociaux d'une grande entreprise. Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae:

**Entrepôt régional Coop**  
**Châteauneuf**

Case postale  
1950 SION

36-1065

**employé(e) de bureau**

Pour nos bureaux de Sion, situés à quelques minutes de la gare, nous engageons un ou une

Ce poste convient à une jeune personne rapide et précise, ayant déjà une expérience de bureau, disposant de préférence de bonnes notions d'allemand.

Prière d'adresser vos offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et mention de prétention de salaire, seules des offres complètes pourront être prises en considération. Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffre P 36-32760 à Publicitas, Sion

Important commerce de vins cherche  
**un mécanicien (électricien)**

- compétent pour le service et l'amélioration de son parc de mise en bouteilles, ses machines de cave et tout autre appareillage
- responsable également des travaux d'entretien des locaux d'exploitation

Place stable. Libre tout de suite. Envisagé pour une longue durée. Travail indépendant.

Convient à un homme dynamique, de 35 ans environ, ayant:

- des connaissances mécaniques élargies
- de bonnes notions des métiers du bâtiment
- du goût pour des travaux variés

Veuillez adresser votre offre, avec curriculum vitae, à Vinicole de Sierre, Jean-Marc Tavelli, 3960 Sierre.

36-6800

**Migros Valais**

cherche, pour compléter l'effectif du personnel de sa succursale de Saint-Maurice

**une vendeuse**

pour les différents rayons.

Conditions de travail intéressantes.  
Semaine de 5 jours.  
Participation financière.

Les candidates peuvent se présenter directement auprès du gérant du magasin de Saint-Maurice ou s'adresser au **service du personnel de la Société coopérative Migros Valais**  
Route du Simplon  
1920 Martigny

Tél. 026/2 35 21

36-4630



# BIEN LANCÉ, L'ENTREMONT SUR LES PISTES DE 1978

## Verbier: un départ en fanfare

Une page de gloire est inscrite désormais dans le grand livre d'or de la station. C'est en effet le 15 décembre 1950, date de la mise en exploitation de la première installation mécanique «Médran», que la grande aventure de Verbier a commencé. Alors même que des noms illustres, tels que les Michellod, Deléglise, Morend, Walpen, Carron, s'étaient déjà fait connaître sous l'impulsion du Ski-Club Alpina, débutait la vogue du sport d'hiver. Verbier, réputée pour ses pistes de ski, ses innombrables installations, justifie, au fil des statistiques, sa spectaculaire croissance. Verbier compte, à ce jour, près de 1500 immeubles, pouvant recevoir, entre Noël et Nouvel-An, près de 2200 personnes. Deux cents personnes sont occupées en permanence aux remontées mécaniques de Téléverbier en hiver, et 150 en été. Environ 150 professeurs et moniteurs de ski, affiliés à l'Ecole suisse de ski, sont à la disposition des hôtes de la station. Malgré la crise que connaît le tourisme en général, dans ce quart de siècle, Verbier garde la bonne mesure.

En effet, en matière de construction la station a su se préserver du baroque et du gigantisme. Les responsables de la station ont bien voulu, à votre intention, confier leur satisfaction et leurs vœux en ce début d'année. C'est grâce à leur esprit d'initiative et à la ténacité de ses habitants, que «Verbier la grande» réussira à attirer les foules urbaines.

Tels sont les souhaits généralement exprimés.

M. Maurice Baillod, président de la société de commerçants, nous précise que bon nombre de ses protégés se sont mis au goût du jour. Ainsi, plusieurs commerces ont sensiblement agrandi leurs surfaces, afin d'offrir à la clientèle le maximum de confort et de place. Divers magasins d'alimentation et boutiques ont ouvert leurs portes. En définitive, l'ensemble des commerçants se félicitent, d'ores et déjà, du succès qu'ils rencontrent. M. Paul Lovisa, président des hôteliers, rend un hommage particulier à sa brillante et nouvelle génération. En effet, il est heureux de constater qu'après une formation très poussée dans les meilleures écoles, hôtelières d'ici et d'ail-

leurs, les jeunes reviennent, et, qui plus est, redonnent un nouveau souffle au patrimoine de leurs aïeux. M. Lovisa nous précise, par ailleurs, que le taux d'occupation actuel est réjouissant.

L'Office du tourisme, par son président M. Raoul Lovisa, nous fait savoir que tout est mis en œuvre, comme par le passé, pour offrir, tant sur les pistes de ski qu'à la station, les meilleurs divertissements à ses hôtes. Nous en voulons pour preuve la mise sur pied des «cours pour hôtes», organisées, sous forme de slalom, par la société des commerçants, les descentes aux flambeaux des enfants et celle des professeurs de ski, toujours très attrayantes.

De nouvelles installations ont vu le jour, à savoir le «triple» des Attelas depuis la station au lac des Vaux, le téléski parallèle de la Combe. Les files d'attente entre les Attelas et les Ruinettes s'en trouveront ainsi sensiblement réduites. A l'occasion des fêtes de Noël, ce fut un véritable «rush» sur toutes les pistes. Il faut souligner, à cet effet, l'énorme travail consenti par les employés de Téléverbier à l'entretien des champs de neige.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une neige substantielle a fait son apparition dans toute la région. Avec 15 cm de neige à la station, il va sans dire que le ski est désormais roi à Verbier. M. Ami Girod, professeur et président de l'Ecole suisse de ski, déclare, avec sa joie légendaire, «c'est fantastique, du monde, de la neige, tout va bien». Précisons quand même que l'Ecole suisse de ski organise des semaines complètes de ski sauvage. Quatre classes sont constituées afin de recevoir les amateurs de ski de fond; un cours de ski compétition pour jeunes espoirs, placé sous la direction et l'organisation de Roland Collombin, se déroulera dès février prochain. Avis aux amateurs.

En conclusion, au vu de ce qui est énoncé, «Verbier la grande et optimiste» ouvre en fanfare la saison hivernale. Dès lors, que la joie des responsables se communique largement aux hôtes de la station d'abord mais aussi aux amis skieurs de toute la vallée de Bagnes et d'ailleurs. «Verbier, la station qui sourit au soleil», vous attend, ses responsables vous remercient, vous tous qui avez contribué, cette année encore, à faire de la saison 1977-1978 une véritable réussite.

## SUPER-SAINT-BERNARD Station privilégiée

Comme toujours, les excellentes conditions d'enneigement garantissent à la station du Super-Saint-Bernard un démarrage hivernal précoce. C'est le cas en ce début de saison. Au dire de M. Laurent Darbellay, professeur de ski et guide, responsable de la station, la fréquentation de cette dernière, aussi bien par les skieurs touristes que par les skieurs régionaux, au moment des fêtes de fin d'année, établit un nouveau record. Grâce aux très bonnes conditions atmosphériques, à l'enneigement (de 40 cm à 1 m de neige poudreuse à dure) toutes les conditions sont requises pour satisfaire les hôtes et les responsables du Super.

Toutes les pistes de ce merveilleux domaine skiable sont ouvertes et constamment entretenues, notamment la piste italienne, qui assure la liaison le Super-Etroubles-Le Super.

La saison s'annonce brillante, divers groupements et sociétés, de Suisse ou d'Italie, ont fait leur réservation pour les semaines et mois à venir.

En conclusion, sachez que les responsables du Super-Saint-Bernard mettent tout en œuvre afin de procurer à leurs amis skieurs le maximum de joie, de possibilités et de plaisir dans ce merveilleux et grandiose fond de vallée qu'est l'Entremont.

## BRUSON

### Station accommodante

Au dire de M. Louis Maret, directeur de Télé-Bruson, la station avec un enneigement exceptionnel offre d'ores et déjà toutes les possibilités de ski, dans le site incomparable du Six-Blanc. En collaboration avec Téléverbier, les responsables ont effectué, l'été dernier, divers travaux d'infrastructure, dans le but d'agrandir encore et toujours le prestigieux domaine skiable de la région.

Par le téléski de la Pasey, il est désormais possible d'accéder aux champs de neige de la région du Six-Blanc sur Orsières; en empruntant, pour le retour, la nouvelle installation du «Grand Tsai» on regagne les moyens de Bruson, bouclant ainsi ce formidable circuit, largement fréquenté ces jours-ci, Bruson-Six-Blanc-Bruson.

Actuellement, environ dix bâtiments sont en cours de construction. Ils seront ouverts dès la prochaine saison aux hôtes de la station. Les chalets et appartements privés de Bruson (une centaine environ) sont entièrement occupés.

Précisons que la station offre d'innombrables possibilités d'hébergement aux groupements et sociétés désireuses d'y passer des vacances, des «semaines de ski». A cet effet, la société de Télé-Bruson édite des abonnements de famille, à des prix intéressants,

ceci dans le but tout à fait louable de mettre le ski à la portée de tout le monde. M. Maret, en toute objectivité, déclare que l'enneigement de ce début de saison est inférieur à la moyenne, mais que grâce aux terrains pâturages de la région, à la préparation (abattage et bulldozage en forêt) et autres travaux d'aménagement, les pistes de Bruson offriront cette année plus que jamais le maximum de satisfaction aux skieurs.

Les responsables, ainsi qu'une main-d'œuvre locale qualifiée, contribuent avec succès à la mise en valeur de la station. Son école de ski, affiliée à celle de Verbier, ses transports de personnes par bus, assurant la navette Bruson-Verbier, par la gare téléphonique du Châble, ses hôtels et tout le charme bagnard, font de Bruson une petite reine de plus en plus sollicitée.

## VICHÈRES-BAVON

### Station qui se révèle

Placé sous l'experte direction de M. Edmond Joris, le domaine skiable de Vichères-Bavon, depuis 4 ans, s'attire la sympathie d'hôtes étrangers et amis skieurs de la vallée de plus en plus nombreux.

On accède à la station supérieure par un télésiège, pouvant transporter près de 1000 personnes à l'heure. Sur place, un téléski dessert les hauts de Bavon, d'où rayonnent trois excellents tracés skiabiles. Bleue, rouge, noire, selon les degrés de difficultés, les trois pistes sont entretenues et balisées avec brio, et offrent maintes possibilités au skieur, au débutant comme au plus chevronné.

Actuellement, les conditions sont optimales. Dès la première neige, les pistes furent damées constituant ainsi un fond en parfait état (40 cm de neige tassée). La nouvelle neige, tombée ces derniers jours, offre un merveilleux champ de poudreuse. Les accès à la station de Vichères sont excellents; la route est ouverte et sablée.

Les hôtels et habitations collectives sont pris d'assaut, divers groupes et colonies sont actuellement en station. Ces hôtes se répartissent généralement entre les villages de Vichères et Liddes; ils représentent une majorité de Belges et d'Allemands.

Il convient de préciser que la station de Vichères-Bavon s'étend sur trois paliers: Maligüe, située à 800 m, avec 18 chalets; le vieux Vichères, la station intermédiaire avec hôtels et chalets privés, et Vichères-Bavon station supérieure, où se poursuivent la construction de chalets et les aménagements touristiques.

M. Daniel Troillet, en collaboration avec M. Joris, dirige depuis deux ans une piste de fond de 3 km 600. Située à 2000, elle connaît un succès considérable.

Avec un ensoleillement privilégié, une vue incomparable sur la chaîne des Alpes et celle du Mont-Blanc, le merveilleux site de Vichères-Bavon se trouve être la station qui se révèle à son public. Traduisant ici la satisfaction de M. Joris en ce début de saison, nous sommes convaincu que vous viendrez en nombre, gens de la vallée et du dehors, bénéficier des maintes possibilités offertes par cette jeune station.

### Une voiture dérapée 2 blessés

LIDDES. - Samedi 31 décembre 1977 à 12 h. 05, M. Jean Sanchez, né en 1917, domicilié à «Beaulieu-sur-Mer en France», descendait du Grand-Saint-Bernard avec sa voiture. A Liddes le véhicule fit une embardée dans une courbe et sortit de la route. Le conducteur et sa passagère M<sup>me</sup> Marguerite Dessant, 70 ans, de Lausanne ont tous deux été blessés et durent recevoir des soins.

### Trois interventions d'Air-Glaciers durant le week-end

Pendant le week-end de Nouvel-An, Air-Glaciers a été alerté à trois reprises! La première fois ce fut à Suen-Saint-Martin pour prendre en charge M. Kurt Thomi, domicilié à Ecublens, qui avait été victime d'un accident. Il a été transféré à l'hôpital de Lausanne.

Deuxième alerte hier lundi. M<sup>me</sup> Denise Saillen, née en 1926, domiciliée à Lausanne, a fait une chute à skis dans la région de Super-Nendaz. C'est Bruno Bagnoud qui l'a conduite à l'hôpital de Sion.

Troisième intervention pour le jeune Samuel Torello, né en 1966, fil d'Hermann, domicilié à Verbier. Il a été victime d'un accident de ski dans la région de la Tsoumaz - les Mayens-de-Riddes. Lors de sa chute, il s'est cogné la tête contre un rocher.

Un hélicoptère d'Air-Glaciers est venu le chercher à la station inférieure de la télécabine de la Tsoumaz. Le jeune Torello a été conduit à l'hôpital de Sion.

### Perdus Bas-Valais

2 chiens Springer-Spaniel  
Femelle noire Djoula  
Mâle blanc et brun Pouchka  
appartenant à G. Etienne  
Chêne-Bougeries (GE)

Téléphone 026 / 4 11 39  
Récompense

### REDACTION AU PAYS DES DRANSES

Bernard Girod alias SET  
Tél. 026/2 60 26 - Télex 38 580  
Case postale 50, 1920 Martigny



Un télésiège, remontée mécanique principale, et un téléski, un peu plus haut, desservent la station de Vichères-Bavon. La première installation, que l'on voit ici, mène des hauts de Vichères au domaine skiable de Bavon, dont les pistes sont entretenues par un rattrac.

## LA FOULY Station de la jeunesse

Après avoir gagné ses galons de station des familles, La Fouly est en passe de devenir le rendez-vous de la jeunesse. En cette période de fin d'année, bien que les toits des chalets n'aient pas croulé sous le poids de la neige, la station a subi une invasion hors du commun, où prédominait l'élément jeunesse. Les pistes ont été véritablement prises d'assaut, ce qui n'a pas été sans poser des problèmes de parking. Le soir de la Saint-Sylvestre, les

hôtes ont eut le plaisir d'assister à une descente aux flambeaux de la meilleure veine, avant que le grand maître de cérémonie, Pierre Pouget s'adresse, à la lueur des torches, en termes choisis à la nombreuse assistance.

C'était le départ d'une nuit de folies qui ne devait s'achever qu'au petit matin, au son de la diane jouée par un baryton militaire.

# arval

cherche tout de suite

## magasinier-chauffeur

Le candidat devrait avoir une certaine expérience de la tenue d'un stock, apte à diriger un atelier de conditionnement et si possible en possession d'un permis poids lourd.

ARVAL offre d'excellents avantages sociaux et une ambiance de travail agréable.

Les intéressés voudront bien prendre contact téléphoniquement avec M. N. Dayer, tél. 027/36 15 15

36-39

**Publicitas**  
**21 21 11**

**innovation**

**DISCOUNT**  
Prix valables jusqu'au 7.1.78

Café Mövenpick 250 g **6.25**

MÖVENPICK Café  
der Himmlische  
frisch gemahlen

Spaghetti AMI 500 g **1.25**

Frischeier  
aux oeufs frais  
alla uova fresca

Ravioli Roco  
avec sauce tomate 870 g  
(100 g = -.258) **2.25**

Roco  
Ravioli  
mit Tomatensauce

Huile Dorina 1 litre **4.35**

ACTION  
Dorina

Notre force,  
c'est le choix

**MARTIGNY  
SIERRE**

A vendre à Monthey

**jolie villa 5 1/2 pièces**

Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain, situation centrale près du centre commercial La Placette. Financement assuré.

S'adresser au 021/36 10 61

**80 m2 de dépôts**

libres immédiatement en sous-sol  
**Rue de la Matze 11 - Sion**  
Activités non bruyantes possibles.  
Loyer mensuel: Fr. 145.-

Pour visiter: 027/22 90 23  
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA  
Maupas 2, Lausanne, 021-20 56 01

A louer à Martigny

**magnifiques studios et 2 1/2-pièces**

Tout confort.

Tél. 026/2 31 13  
36-2649

A louer à Platta, Sion

**appartement de 4 1/2 pièces**

Fr. 475.- + charges.

Gérance Jeanneret  
Ch. des Collines 13  
Sion  
Tél. 027/22 41 21  
36-246

A louer à Sion à jeune homme

**chambre**

indépendante, meublée, confort.

Libre tout de suite.

Tél. 027/22 70 12  
36-30000

A louer à Martigny rue des Morasses (proximité villa Orsat)

**un garage chauffé**

Libre tout de suite.

M. Georges Tissières  
Tél. 026/2 25 08  
36-90002

Sion

A louer à jeune homme

**chambre meublée**

Tél. 027/22 12 12



**NOUVELLISTE**  
Votre journal

**L'équipe du magasin**

*Monsieur*

**MARTIGNY**

vous présente ses meilleurs vœux pour 1978

Nous reprendrons le travail aujourd'hui  
mardi 3 janvier.

36-4656

A vendre

**Austin 1000 Caravan**

Très bon état. Expertisée en 1969.

Tél. 027/55 25 04  
heures des repas  
36-20013

A vendre

**une Ford 15 M**

expertisée

Fr. 3500.-

Tél. 027/55 24 81  
36-20014

Souvent les  
**prêts personnels**  
sont enregistrés  
dans un  
**fichier central**

**Mais** Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr.1.000.- à Fr. 30.000.- simple - rapide



Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Lieu .....

990.000 prêts versés à ce jour

**ALIMENTATION K**

Ragoût de génisse 1er choix le kilo **12.90**

Atriaux la pièce **-.90**

Lait upérisé le litre **1.30**

Spaghetti La Chinoise le paquet de 500 g **2.-**

**K** UCHLER-PELLET s.a.  
aux galeries du midi sion.

Jus d'orange 1 litre

**-90**



**GRANADOR**  
Orangensaft  
Jus d'orange  
Succo d'arancia

100 % naturel  
100 % naturel  
100 % pur

reich an Vitamin C  
riche en vitamine C  
ricco di vitamina C

1 Liter  
1 Litro

Obstverarbeitung Hitzkirch 6285 Hitzkirch

Pur miel étranger 1 kg

**4.45**



echter ausländischer  
Bienenhonig

pur miel  
étranger

Vin blanc Dorin  
«La Côte» 1 litre

**4.85**



LA COTE  
DORIN

Kirsch pur 40°, 1 litre

**19.90**



QUALITE SUPERIEURE

Kirsch pur

Distillé au petit alambic  
Pur miel Kirschproduzent Stettin

**Pain mi-blanc**  
500 g

**-90**

**Beurre de cuisine**  
250 g

**1.95**

HF 24

## Votre aspect n'est pas seul en cause!

*Les cheveux remplissent d'importantes fonctions influant sur votre santé. Une calvitie naissante attaque votre aspect tout comme votre bien-être.*



**César** lui-même connut la guerre des chauves. Et en ces temps lointains, point d'armes efficaces. La science a depuis progressé. Des préparations, des techniques de traitement ont été mises au point. Comme les causes de l'alopecie sont multiples, le spécialiste examine le cuir chevelu avant toute chose. Sur la base de ses investigations, un traitement individualisé est alors prescrit. Des préparations très efficaces et un traitement physique approprié sont mis en œuvre. Avec un seul but: vitaliser à nouveau les fonctions perturbées du cuir chevelu.

**Le succès**, bien souvent, apparaît assez vite: pellicules, fortes chutes de cheveux, démangeaisons, séborrhée - tous ces signaux d'alarme à la calvitie - disparaissent.

A vue d'œil, le cuir chevelu se rétablit et les racines qui y vivent produisent à nouveau de forts et beaux cheveux.

**Reconnaître à temps** et combattre énergiquement, sans attendre, sont les deux conditions péremptoires du succès, car les racines mortes ne revivent jamais. Même si vous avez l'impression qu'une tempête se prépare sur votre crâne, **allez immédiatement voir un spécialiste**. Ne tentez rien de votre propre chef sur votre chef qui se découvre. Le temps perdu ne se rattrape jamais!

**Un examen gratuit** effectué dans notre Institut ne vous engage à rien. Mais vous y apprendrez tout sur l'état de santé de vos cheveux et sur l'aide que nous pouvons leur fournir. Ne l'oubliez pas: votre aspect n'est pas seul en cause! Appelez-nous dès aujourd'hui afin que nous puissions vous réserver un rendez-vous.

Et maintenant à Lausanne!

**BEAUFORT** SA

Institut pour régénérer le cheveu

Lausanne Rue de Bourg 8 021 20 45 43  
Genève Rue du Rhône 100 022 28 87 33  
Bâle Elisabethenstrasse 7 061 23 30 55  
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71  
Zürich Bahnhofplatz 3 01 211 86 30

Ouvert lundi - vendredi sans interruption des 11 h

# BON

**Fr. 2.-**

VALABLE JUSQU'AU  
28 FEVRIER 1978  
(SUR TOUS LES SERVICES)



OLY.  
LA  
COIFFURE  
SANS  
RENDEZ-VOUS

**SION RUE DES REMPARTS 8**

LA CHAUX-DE-FONDS FRIBOURG NEUCHÂTEL  
ZÜRICH BÂLE BERNE LUCERNE ST-GALL BIEL

G. Revaz  
SION

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41  
vous offre cette semaine

Rekord Star 2000 S 16 000 km	1976
Manta GTE	1976
Ascona 1200 S 10 000 km	1976
Citroën Ami Super	1974
Renault 6 TL	1973

**OPEL**

Nous, comme **AGENCE OFFICIELLE**, nous vous garantissons les réparations et la mise au point de votre voiture **OPEL «avec les pièces d'origine»**. Nos ateliers sont équipés d'outillages et instruments modernes ainsi que d'un personnel hautement qualifié et expérimenté et pouvons vous assurer un travail soigné à des prix modérés.

**Votre garagiste Pierre ADDIKS**  
Garage CASANOVA  
Rue du Simplon 27  
1890 Saint-Maurice  
Tél. 025/3 63 90

Nos occasions:  
Opel Rekord S 1900 Fr. 6900.-  
Opel Kadett B Fr. 2900.-  
Toutes nos voitures sont livrées avec garantie et expertisées + traitement anti-rouille.

36-100754




LE ROUGE ET LE NOIR




**GROS LOT 1/2 MILLION**  
**LOTÉRIE ROMANDE**  
TIRAGE LE 7 JANVIER 1978

# La malvoisie de la municipalité



MARTIGNY. - En cette fin de matinée du jour de l'An, le président de la commune, M. Jean Bollin - pour la première fois - avait le plaisir de recevoir, devant l'hôtel de ville, les autorités civiles, judiciaires, militaires et religieuses pour leur transmettre ses vœux, ainsi que ceux de son épouse.

Cérémonie toute simple à laquelle assistaient et participaient activement L'Edelweiss et l'Harmonie. Et puis ce fut la traditionnelle verrée de malvoisie offerte dans la grande salle du premier étage.

Qu'on nous permette de poser une question ? Cette date du 1<sup>er</sup> janvier est-elle bien choisie ?

On nous permettra d'en douter car chaque année, si le temps est propice à la pratique du ski, la participation est de moins en moins nombreuse. Alors pourquoi ne pas organiser cette réception le samedi suivant le jour de l'An, par exemple. Cela arrangerait tout le monde.

Notre photo prise dimanche matin sous les arcades de l'hôtel de ville.

**REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE**  
Emmanuel Berreau  
Téléphone (026) 2 27 10  
Av. de la Gare - 1920 Martigny

# Nouvel-An ensoleillé

MARTIGNY. - Si en ville, à la gare, c'est le calme plat, il n'en est pas de même dans nos stations. Après la grisaille ayant précédé la nouvelle année, le soleil est revenu accompagné d'une modeste couche de neige fraîche ayant permis dans une certaine mesure de « reflacher » les pistes.

Certes, ce n'est pas encore l'abondance, mais il n'en fallait pas plus pour faire revenir le sourire sur les visages.

Et si à Champex, par exemple, deux seules petites installations de remontées mécaniques ont fonctionné, l'anneau de fond a été fort fréquenté car il est dans un état impeccable d'entretien.

On skie dans d'excellentes conditions sur les hauts de La Creusaz, au-dessus d'Ovronnaz, aux Mayens-de-Riddes d'où l'on peut rejoindre les pentes de Verbier en utilisant la télécabine. Un anneau de fond a été tracé pour la première fois à Van-d'En-Haut et celui de Trient obtient toujours le succès qu'il mérite. Il y avait aussi pas mal de monde au col de La Forclaz car la descente sur La Caffè est en excellent état. La remontée est assurée par des cars-navettes.

Le grand boom des fêtes se prolongera encore jusqu'à la fin de cette semaine. Puis ce sera le « creux de janvier » qu'on meublera dans une certaine mesure avec des groupes de jeunes.

# Jeune talent au Vieux-Valais



OVRONNAZ. - Décidément, M. Ho., le dynamique animateur de la station d'Ovronnaz, n'a pas fini de nous étonner. Chaque année, il nous fait découvrir de nouveaux talents dans le domaine de la peinture.

Pendant ces fêtes de fin d'année, il s'agit d'un jeune Italien de 20 ans, Sergio Bianco, originaire de Gènes.

Possesseur d'une maturité scientifique, c'est contre la volonté de ses parents qu'il se tourne vers le dessin graphique en s'engageant comme apprenti dans un studio de publicité milanais.

Ça lui réussit si bien que pendant ses vacances, avec sa guitare, une valise, son sac de couchage et une petite voiture, il parcourt l'Europe.

Ainsi il « atterrit » voici trois ans au collège La Cordée, à Ovronnaz, où il trouve, dans les paysages environnants de montagne, une véritable source d'inspiration. Partant de situations personnelles vécues, il les traduit à sa façon en utilisant le tempera, le pastel.

Sergio Bianco mérite qu'on l'encourage dans une voie qu'il a choisie contre vents et marées. Le voici devant quelques-unes de ses œuvres.

Sergio Bianco est un poète de la ligne, de la forme, du mouvement. Avec un soleil, une lune, une balle de tennis, il cherche sa propre interprétation, selon son goût et son imagination afin d'établir un rapport avec le tableau. Et ces tableaux, il faut les prendre à notre fantaisie.

En bavardant avec l'artiste, nous avons examiné une vingtaine d'œuvres, toutes attachantes. Curieuses même car on y découvre déjà une maturité qui ira en s'affermissant. Il nous rappelle - non pas dans le style, mais dans la manière de travailler - deux autres graphistes de nos amis qui se sont fait un nom dans la peinture : le Genevois Georges Branche et le Provençal Jean-Baptiste Olivier.

# Opposition à l'altiport de la Croix-de-Cœur « PERPETUUM MOBILE »

MARTIGNY. - Décidément M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières et ses amis de Verbier n'ont pas fini d'en découdre avec les opposants à l'altiport de la Croix-de-Cœur qui, avec un entêtement digne d'une meilleure cause, tentent de contrecarrer un projet qui devra nécessairement se réaliser puisqu'il fait partie de l'équipement touristique indispensable d'une région.

Nous apprenions samedi matin que l'Etat du Valais venait de repousser les recours des opposants. Le communiqué spécifiait que les requêtes en complément de preuves avaient aussi été rejetées. Quant aux frais d'expertise du bruit, commandée par la Commission cantonale des constructions, le recours contre cette dernière a été partiellement admis puisque le tiers seulement, soit près de 6800 francs, a été mis à la charge des opposants, tandis que Téléverbier SA devra verser environ 13 500 francs. C'est important et les opposants n'en resteront pas là.

Leur décision d'en appeler au Tribunal fédéral ne surprend personne dans la grande station bagnarde. Ils déclarent que la contre-expertise réclamée ne leur a pas été accordée ; qu'ils n'ont pas été associés à la première qu'on leur demande de payer partiellement. Il faut encore ajouter à

cela les frais de procédure. Les quatre cinquièmes ont été mis à la charge des recourants.

**Pas de modification de plans**

Les adversaires de l'altiport prétendent qu'un plan a été modifié. Qu'en est-il exactement ?

M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières, que nous avons interrogé hier matin, s'est tout d'abord insurgé contre les allégations d'une certaine presse romande déformant systématiquement les faits.

Dans un extrait de procès-verbal d'une séance qui s'est déroulée à l'Office fédéral des transports à Berne, il est dit ceci :

*Il a été pris note que Téléverbier SA envisage éventuellement de réaliser la piste à un niveau partiellement plus bas, selon le plan N° 4 de février 1970,*

*modifié le 28 juillet 1976.*

Cet abaissement de niveau aurait pour effet de diminuer sensiblement le remblai, ce qui serait avantageux esthétiquement et économiquement tout en restant acceptable du point de vue technique aéronautique.

Notre interlocuteur a en outre précisé que si ce nouveau plan ne devait pas être approuvé, c'est l'ancien qui deviendrait applicable, bien que beaucoup moins avantageux.

Il s'agit simplement d'une modification de détail prévue pour diminuer les nuisances, les adversaires du projet faisant à Téléverbier SA le reproche de construire une piste trop haute. Ne parlons donc pas de modification de plan. Ceci est le résultat d'une autorisation de l'Office fédéral des transports. Ce plan a été soumis à la CCC qui l'a approuvé. Résultat : l'altiport s'intégrera beaucoup mieux dans le paysage.

Et voilà les choses remises au point. Nous remercions M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières de nous avoir très aimablement permis de le faire en coupant les ailes à certains « canards ».

# Des compléments d'information indispensables

Après avoir téléphoné à M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières, nous avons pris connaissance, en fin de matinée, de l'article paru dans la Tribune le Matin, sous la signature de notre confrère Jean Bonnard, relatif à l'altiport de la Croix-de-Cœur. Surpris, cette lecture nous a incité à rappeler le PDG de Téléverbier pour lui demander un complément d'information. M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières a précisé ceci :

- En ce qui concerne les requêtes en complément de preuve des adversaires du projet, il est à noter que le Conseil d'Etat a estimé que les griefs des opposants à l'égard de l'expertise de l'EMPA n'étaient pas fondés. La Commission cantonale des constructions a confié cette expertise à l'EMPA à notre insu. Cependant, nous nous plions volontiers aux décisions des autorités constituées et nous acceptons que les deux tiers du coût de l'expertise soient mis à notre charge.
- Les recours des opposants ont été déposés les 16 et 19 août 1977. Certains recourants avaient demandé

de pouvoir compléter ultérieurement leur recours. Ne l'ayant pas fait, un dernier délai échéant le 29 décembre 1977 leur fut imparti. Les recourants avaient tout loisir de compléter leurs écritures pendant plus de quatre mois. Le délai était donc plus que « convenable ». Un des conseils des opposants a du reste déclaré expressément par lettre du 27 décembre 1977 qu'il renonçait à compléter son recours.

- Afin que la piste soit moins visible et dans le but de diminuer la hauteur des talus, nous avons présenté à la Commission cantonale des constructions et à l'Office fédéral

de l'air un projet de légère modification du profil en long. Conformément à ses compétences la Commission cantonale des constructions l'a admis.

Quant à l'Office fédéral de l'Air, nous vous donnons ci-après le texte du résumé de l'entretien du 19 août 1977 signé par M. Schucany :

« Niveau de la piste. Le niveau de la piste figure sur le plan approuvé profil en long, plan N° 4, échelle 1:500-500 de février 1970.

Il a été pris note que Téléverbier SA envisage éventuellement de réaliser la piste à un niveau partiellement plus bas, selon le plan profil en long, plan N° 4, échelle 1:500-500 de février 1970, modifié le 28 juillet 1976.

Cet abaissement du niveau aurait pour effet de diminuer sensiblement le remblai, ce qui serait avantageux esthétiquement et économiquement, tout en restant acceptable du point de vue technique aéronautique ».

- Le projet d'altiport (champ d'aviation à caractéristiques spéciales) est très raisonnable comme nous avons eu souvent l'occasion de l'affirmer. Nos adversaires ont cherché à tort à accréditer leur thèse selon laquelle il s'agirait en réalité d'un véritable aéroport.

Quant au terme d'altiport souvent contesté par nos adversaires, il a été admis officiellement par l'Académie française, il y a plusieurs années déjà, selon la publication « Enrichissement de la langue française » édité chez Hachette par le Conseil international de la langue française.

Je regrette une nouvelle fois que M. Jean Bonnard n'ait jugé bon de se renseigner qu'auprès des adversaires de l'altiport.

# Fédération cantonale des associations des parents du Valais

MARTIGNY. - Le 20 décembre 1977 a eu lieu à Martigny, la première assemblée générale de la Fédération cantonale des associations de parents de Sierre, Sion,

Vétroz et Martigny. L'assemblée a procédé à la nomination de son bureau qui se compose de M<sup>me</sup> Lise Ferrari, présidente, Martigny ; M. Gabriel Fellay, vice-président, Sierre ; M<sup>me</sup> Nicole Pichon, secrétaire, Martigny ; M. Bernard Jacquemet, caissier, Vétroz ; M<sup>me</sup> Suzanne Gilliard, membre, Sierre ; M. Hermann Moix, membre, Vétroz ; M. Jean-Luc Maillard, membre, Sion.

Il n'est pas inutile de rappeler que la fédération a notamment pour but de représenter au niveau cantonal les associations locales devant les autorités, les moyens d'information et toutes les institutions en place, de faciliter les échanges et la collaboration entre les associations locales et de réaliser toutes les tâches qui peuvent lui être confiées par les associations membres.

Toute association de parents ayant son siège en Valais peut adhérer à la fédération en présentant une demande d'admission accompagnée de ses statuts.

Par son existence, la fédération espère faciliter le dialogue entre le Département de l'instruction publique, les enseignants et les parents. Elle se déclare prête à collaborer dans tous les domaines où il est souhaitable que les parents expriment leur avis.

## Cours de samaritains

FULLY. - Les journaux relatent tous les jours des accidents : ceux de la route et tiennent une grande place. Mais ils se produisent également au travail, avec les machines agricoles, à la maison, sur le terrain de sport, en promenade ou en excursion.

Le médecin ne peut pas toujours être immédiatement sur place. Une vie en danger dépend de la rapidité des premiers soins. La section des samaritains de Fully organise un cours complet de soins aux blessés (30 heures). Vous y apprendrez les mesures à prendre d'urgence en cas d'accidents ; position correcte du blessé ; respiration artificielle, arrêt d'hémorragie, fixation de fracture, pose de bandage, transports, enfin toutes choses qui vous rendront de multiples services.

Ce cours s'adresse à toutes les couches de la population, hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes. Il est accessible à tout le monde. Ne dit-on pas qu'il devrait y avoir un samaritain par famille ?

Nous lançons un appel à la population afin que beaucoup viennent renforcer les rangs de notre section.

Début du cours mardi 10 janvier à la salle communale. Inscriptions chez A. Maret, tél. 5 46 25.

## Le SC Martigny sur le Haut-Plateau

MARTIGNY. - Dimanche prochain 8 janvier, les membres du SC Martigny feront leur première sortie de l'année à Crans-Montana.

Départ de la place du Manoir à 7 h. 45. Inscriptions et renseignements chez Claudine, au Colibri (tél. 2 17 31) jusqu'au vendredi 6 janvier, à 18 heures.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

**REDACTION CENTRALE**  
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler et Gaspard Zwisag, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Maréthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

**RECEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11, Télèx 38 121.

**DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental : 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

**TARIF DE PUBLICITÉ**  
Annonces : 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

HÔTEL DU RHÔNE

Rue du Sex, SION  
Tél. 027/22 82 91

Demain

5 FR.

1974

## Une belle fête de famille avec les quatre arrière-grands-parents et les grands-parents

VÉTROZ. - Le premier jour de l'année se sont retrouvés, au domicile de M. Jean-Daniel Daven à Vétroz, les quatre arrière-grands-parents et les grands-parents de Véronique et Patrice Daven âgés respectivement de six ans et deux ans et demi.

C'est une chance assez particulière de voir quatre générations ainsi réunies. Il s'agit de:

● M. et M<sup>me</sup> Damien et Blanche Daven, arrière-grands-parents, de Vétroz, âgés de 85 et 80 ans, qui viennent de fêter leurs 63 ans de mariage;

● M. et M<sup>me</sup> Marius et Lucie Rebord, d'Ardon, arrière-grands-parents, âgés de 75 et 72 ans;

● M. David Daven, âgé de 60 ans, de Vétroz, grand-père;

● M. et M<sup>me</sup> Alphonse et Yvonne Roh, d'Ardon, grands-parents, âgés de 54 et 48 ans.

Bonne route à tous pour de nouvelles années de santé et de bonheur.



Les arrière-grands-parents et les grands-parents de Véronique et Patrice.

### Décès de M. Othmar Chabbey

SIGNÈSE-AYENT. Samedi, M. Othmar Chabbey, habitant le village de Signèse (commune d'Ayent) fut subitement pris de malaise. Transporté immédiatement à l'hôpital de Sion, il devait décéder des suites d'une insuffisance cardiaque. Marié, père de sept enfants, M. Chabbey était très connu dans toute la région.

Très attaché à la terre de ses ancêtres, il s'est occupé de parcs avicoles. Puis, lors du grand boom touristique de la commune d'Ayent il devint agent immobilier.

A son épouse, à ses enfants et à toute sa famille, le NF présente ses plus sincères condoléances.

## Jeune skieur grièvement blessé

SION. - Samedi, le jeune Charles-Henri Combe, âgé de 18 ans, domicilié à Sion, fils de Pierre-Yves, architecte, skiait sur les pistes du Pas-de-Maimbré, à Anzère. A un moment donné, il fit une malheureuse chute et sa tête heurta une pierre.

Air-Glacières fut alerté et un hélicoptère, piloté par Bruno Bagnoud, vint chercher le jeune Charles-Henri Combe qui fut transporté à l'hôpital de Sion.

Mais la gravité des blessures du jeune garçon nécessita son transfert à l'hôpital de Lausanne.

## Beaucoup d'ambiance et d'animation dans les stations

SION. - Comme nous l'avons déjà annoncé la semaine dernière, l'occupation de nos stations durant les fêtes de fin d'année a été excellente. Un peu plus de neige eût été souhaitable, mais les hôtes ont néanmoins pu skier sur les hauteurs.

Le passage d'une année à l'autre s'est fait dans la bonne humeur et la joie. Les représentants de l'ordre ont dû intervenir dans l'un ou l'autre établissement; des équipes de jeunes se montraient par trop bruyantes ou, même, refusaient de payer les consommations.

A Anzère, le jour de l'An, les hôtes ont été gratifiés d'un concert de la fanfare l'Union instrumentale d'Anzère-Ayent. L'occupation est

excellente jusqu'au samedi 7 janvier. Les conditions d'enneigement sur les pistes de Pas-de-Maimbré et dans la région des Rousses sont bonnes.

Pour respecter la tradition, l'Office du tourisme et la Société Télé-nendaz ont offert le vin chaud et souhaité les meilleurs vœux aux hôtes sur la place de la télécabine.

Thyon 2000, qui connaît également une occupation excellente jusqu'au samedi 7 janvier, n'a pas eu de manifestation particulière. Les conditions d'enneigement sont bonnes.

Arolla a organisé à l'intention de ses hôtes plusieurs descentes aux flambeaux. Un apéritif et du vin chaud ont été offerts aux hôtes.

## Nendaz - «Je vous demande un peu plus d'audace pour des réalisations plus ambitieuses peut-être»



Sur la place pendant l'allocution du président de la commune.

BASSE-NENDAZ. - C'est l'invitation faite par M. Pierre-André Bornet, président de la commune, à toute la population réunie, le jour de l'An, à la sortie des offices divins, sur la place de Basse-Nendaz. Dernièrement le conseil communal a pris une décision relative à cette manifestation du 1<sup>er</sup> janvier. En effet, dorénavant, les trois fanfares, si elles le désirent, seront réunies à Basse-Nendaz, le jour de l'An. Un cortège et des productions se dérouleront devant la future maison de commune. M. Bornet a profité de ce premier contact de l'année avec la population pour dresser le bilan de 1977 et pour présenter les principaux projets de 1978.

« Sur le plan communal et bourgeoisial, l'année 1977 peut être qualifiée de généreuse en ce qui concerne l'économie publique et privée. Diverses mesures restrictives ont été prises pour protéger le marché des terrains et l'occupation de l'espace entre Haute-Nendaz et Basse-Nendaz. La révision complète du plan d'aménagement permettra de pallier définitivement à ces inconvénients.

### L'économie communale

Le 31 janvier 1977, le Grand Conseil a adopté le décret pour la construction de la STEP. La production de la framboise n'a pas encore atteint le maximum au point de vue quantité (environ 400 tonnes), mais elle a été favorable au niveau du prix: Fr. 4.60 le kg. 1977 a été une année record pour le tourisme à Nendaz: on a enregistré 400000 nuitées, ce qui représente une augmentation de 17% par rapport à 1976. Dans le domaine de la construction, 1977 a également été favorable, puisque de nombreux chantiers se sont ouverts.

### Sur le plan politique

L'année dernière se mettait en place une nouvelle administration communale.

Un nouveau régime fiscal et de nouvelles taxes cadastrales sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Le 24 février, le conseil de district a tenu séance à Haute-Nendaz. La commune de Nendaz, comme l'ensemble de la Suisse d'ailleurs, repoussa l'initiative en faveur de la solution du délai en matière d'avortement.

### Sur le plan paroissial

Le 28 août 1977, l'abbé Luc Devanthery a été nommé nouveau desservant de la paroisse à la suite du départ de l'abbé Georges Eteguoz. Le vicaire Bernard Dussex a été remplacé par l'abbé Willy Délétroz.

### Sur le plan de la culture

Le jour de Pâques vit la parution officielle de deux livres:

1. Nendaz d'hier et d'aujourd'hui, par M. Cyrille Michelet;
2. La Maison, recueil de poèmes de Marcel Michelet. A l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, le Ski-Club Arpetta a édité son Livre d'or du ski.

### Dans le domaine du sport

Deux jeunes sportifs Nendards se sont distingués au niveau international: le skieur Jean-Luc Fournier et l'athlète Pierre Delèze.

### Principaux travaux réalisés en 1977

On a procédé à la captation des sources de Fini et des travaux d'amenée d'eau potable sur les Bioleys-Brignon, Les Condémines et Fey. La route Sion-Nendaz est l'objet de corrections sur les tronçons de chandoline, Brignon-Beuson, Lavantier-Super-Nendaz. Les travaux de construction de l'école de la Biolette vont bon train.

### Travaux projetés pour 1978

Est prévue la 3<sup>e</sup> étape de la construction de l'école de la Biolette, soit la salle de gymnastique polyvalente de 850 places; la rénovation et l'agrandissement du bâtiment communal de Basse-Nendaz; l'adduction d'eau potable pour Les Clèves, Péroua, Tsamandon; les égouts à Baar-Aproz et la première étape de la route Beuson-Planchouet.

M. Bornet a félicité et remercié les fanfares «La Rosablanc» et «La Concordia» pour leur traditionnelle participation à la

manifestation du jour de l'An, ainsi que les autorités et les conseillers communaux.

« Nendaz, a précisé le président, doit oser prendre ses responsabilités et les assumer partout et pour tous. Puisseons-nous, en 1978, vivre dans l'harmonie, la sérénité et la paix. »

-g6-

## Jeunes de la Fédération des fanfares DC

VERNAMIÈGE. - Pour la troisième année consécutive, la Fédération des fanfares DC du centre organise des jour-

nées musicales à l'intention des membres de la fanfare des jeunes. Elles se dérouleront à l'Inalp, à Vernamiège, du mercredi 4 au samedi 7 janvier. M. Rapy Crettaz, de Vernamiège, ainsi que plusieurs directeurs ou sous-directeurs de fanfares en sont les organisateurs. Septante jeunes musiciens se sont inscrits pour ce séjour.

Les musiciens se retrouveront le mercredi 7 janvier, à 9 heures à Vernamiège. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce rassemblement de jeunes.

### REDACTION DE SION

Gérard Mabilard  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

## Carnet bleu...

Le 28 décembre 1977 - c'est déjà l'année passée! - M<sup>me</sup> Ingrid Alder, employée au département photo-composition de l'Imprimerie Moderne SA, a donné le jour à un magnifique garçon, baptisé du nom de Ronnie.

Nos sincères félicitations et meilleurs vœux pour 1978 à la petite famille.

## Mal commencer l'année...

SAINT-MARTIN. - Le premier janvier, M. Kurt Thomi, âgé de 32 ans, habitant Ecublens, circulait de Suen en direction de Saint-Martin. A un moment donné, sa voiture quitta la chaussée sur la gauche et dévala la pente.

Conduit à l'hôpital de Sion, il a été ensuite transféré à Lausanne par un hélicoptère d'Air-Glacières.

## « PORTRAITS VALAISANS »

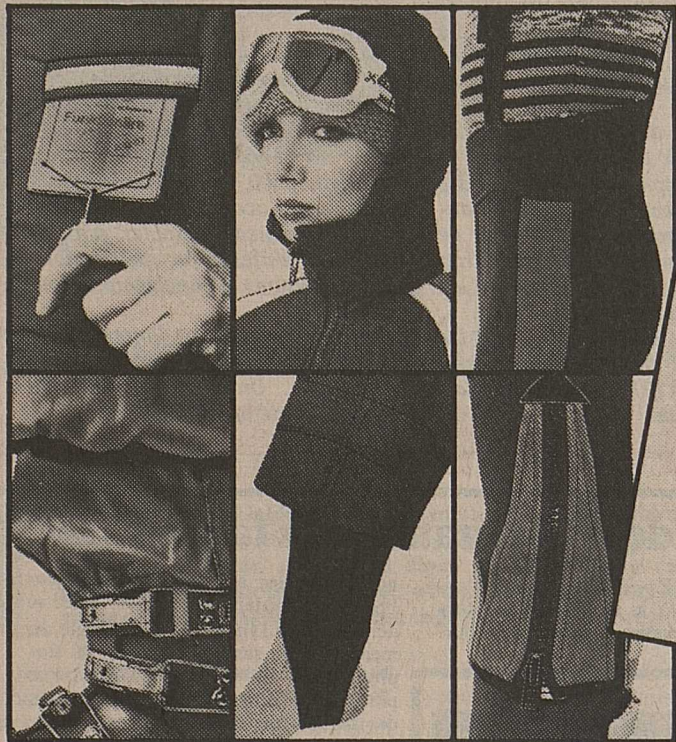
★  
Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

★  
« Curiosité attentive »  
par Fabienne Delaloye Saint-Maurice



# mini-prix

pour  
une mode de ski  
parfaitement  
fonctionnelle



**CV**  
Charles Tögele  
mini marché

Le manque de neige avant Noël... vous permet d'acheter votre habillement de ski homme, femme et enfant à des prix extraordinairement avantageux.

**CV Sion,**  
Charles Tögele rue de la Porte-Neuve 4

**Brigue,**  
rue de la gare 14

**Sierre,**  
Centre Commercial de Noës

**Martigny,**  
Route de Fully (Denner)

**Tögele**  
mini marché

pour Nouveau-nés  
jusqu'à **5 kg**  
jour et nuit

pour bébés de  
**5-7 kg**  
jour

pour bébés de  
**5-10 kg**  
nuit

pour bébés de  
**7-10 kg**  
jour

pour petits enfants  
plus de **10 kg**  
jour et nuit



30 pièces **5.95**



30 pièces **6.50**



12 pièces **5.95**



24 pièces **3.95**



12 pièces **4.50**

Plus besoin de protège-linge ou de culotte en caoutchouc. Votre bébé sera encore plus au sec avec le linge-culotte PAMPERS

# Gonset

Tous vos faire-part

**MARIAGE  
NAISSANCE**

livrés dans les plus brefs délais et dans une nouvelle gamme de prix avantageux.

Imprimerie Gessler SA  
Pre-Fleuri 10 - Sion  
Tel. 027 / 23 19 05

**REGIE ANTILLE**  
3960 Sierre, Rue de Sion 4  
Téléphone 027 55 88 33

A louer à Sion  
Avenue Pratifori  
**magnifique  
appartement 6 1/2 pces**

grand standing  
Libre dès 1<sup>er</sup> février 1978  
Location: Fr. 1100.- par mois plus charges

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

Toutes bonnes choses vont par 3 : **Toi, moi et... notre journal !**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Le journal de tous  
pour tous**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

## Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

**Fr. 103.-**

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse exacte : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.  
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



## 500<sup>e</sup> naissance à l'hôpital de Viège

VIÈGE. - Alors que pendant les dix dernières années le nombre des naissances était en baisse, l'année 1977 démontre une tendance contraire. C'est ainsi que le 26 décembre est née à l'hôpital de Viège la petite Sonja, fille de Thérèse et de Bernard Zenhäusern-Salzgeber de Turtig-Rarogne. C'est la 500<sup>e</sup> naissance de l'année dans cet établissement hospitalier. Nos meilleurs vœux aux parents.



Sonja et sa mère.

## Une seule naissance le premier de l'an

VIÈGE. - Bien que le petit Ivo doive être domicilié à Genève, il a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier à 17 h. 11 à l'hôpital de Viège. Ses parents, Suzanne et Armin Clemenz-Heinen, étaient en vacances dans leur famille à Lalden, lorsque le petit Ivo a manifesté son intention de venir au jour. C'est le seul enfant né dans un hôpital du Haut-Valais le jour de l'An. Nous adressons nos meilleurs vœux aux parents.



Ivo et sa mère.

## Chute dans un ravin UN SPORTIF ALLEMAND SE TUE

ERNEN. - Vendredi passé M. Hanspeter Kathmann, 31 ans, domicilié à Cologne et qui était en vacances à Ernen avec son épouse, est parti dans l'après-midi pour s'entraîner. M. Kathmann était un athlète qui pratiquait la course à pied. Il avait revêtu son training et était chaussé de pantoufles de gymnastique.

A la nuit tombante, sa femme, ne le voyant pas revenir, donna l'alerte. Une colonne fut très rapidement organisée, sous la conduite de M. Alois Imhasly, chef de la station

de secours de Fiesch et du guide Hubert Volken, avec une cinquantaine de sauveteurs et des chiens sanitaires et de police. Les recherches continuèrent le samedi, avec la collaboration de deux hélicoptères d'Air-Zermatt. Les sauveteurs devaient à nouveau se replier à la nuit tombante. La neige fraîche qui était tombée a encore compliqué la mission des secouristes.

Dimanche, jour de l'An, le corps de M. Kathmann a finalement été retrouvé à 10 heures dans le Mühlebach, un torrent qui descend du

Rappental. Le malheureux, qui a payé de sa vie l'imprudence commise en s'aventurant avec des pantoufles de gymnastique sur des sentiers enneigés, a dû glisser et il a fait une chute de deux cents mètres. L'endroit étant inaccessible, le corps a dû être monté dans l'hélicoptère au moyen du treuil et ensuite descendu à la morgue de Naters.

L'opération de secours a mis en action des moyens humains et matériels très importants, dans des conditions très difficiles.

## Réception à la commune de Naters En toute cordialité

NATERS. - La réception de Nouvel-An de la commune de Naters est devenue une tradition, d'ailleurs très sympathique, et c'est ainsi que de très nombreux citoyens ont répondu à l'invitation des autorités.

Ils ont été reçus et salués par le président de la commune, M. Richard Gertschen. Dans son allocution, qui lui a donné l'occasion de présenter ses vœux à la collectivité et de remercier tous ceux qui se sont dévoués pour le bien de la collectivité, il a souligné les divers aspects de la vie de la commune en 1977. Il faut parler des efforts de promotion économique, du développement touristique de la région, de la lutte pour le maintien de postes de travail.

Il a souligné aussi les bonnes relations avec les autorités religieuses, qui se concrétisent dans la rénovation de l'église. Il a rappelé aussi les succès dans le domaine culturel et sur le plan sportif.

Le fait que pour 1978 il faudra diminuer les dépenses n'est pas absolument un élément négatif. La situation fait appel à la raison, et à l'engagement de tous les citoyens, finalement responsables de la vie de la communauté.

M. Gertschen a également relevé que la commune de Naters était décidée à accentuer encore son effort d'information, par



M. Richard Gertschen, président, lors de son allocution.

tous les moyens possibles.

Un apéritif a terminé cette très cordiale rencontre, agrémentée par les productions de la fanfare Belalp.

### Vissoie sur les ondes

Tout le charme annivariard de Vissoie transparaissait dans l'émission que présentait hier sur son premier programme, sitôt après les informations de 18 heures, la Radio suisse romande.

Du président de la commune de Vissoie à l'instituteur, tous détaillèrent la vie au village.

Jean-Baptiste Massy, responsable de la municipalité, Simon Epiney, vice-président, notaire, André Melly, président de la société de développement, Gustave Clivaz, Urbain Kittel, ancien président et député au Grand Conseil, Martial Crettaz pour la bourgeoisie, Thérèse Epiney qui travailla à l'usine d'horlogerie, Philippe Theytaz, l'instituteur, Marco Melly, de la fanfare, Raymond Epiney, artisan, Ulrich Florey, Edouard Florey et Simone Clivaz, sage-femme depuis plus de 30 ans dans la vallée, se firent l'écho fidèle de l'âme valaisanne.

Restauration de la Tour de l'évêque, centre de protection civile, centre scolaire, difficultés rencontrées par les petites communautés montagnardes, régression de certaines coutumes sont notamment des problèmes qui se trouvent au centre des préoccupations des gens de Vissoie.

En une demi-heure environ, le micro fit le tour du bourg, captant les mille et un soucis de Vissoie pour les confier à la Suisse romande.

Une émission passionnante, un instant enrichissant...

### Savoie Morts depuis plus d'un mois

ALBERTVILLE. - Un couple mort depuis plus d'un mois a été découvert dimanche à Moutiers (Savoie).

Les corps, à demi-calcinés de M. et M<sup>me</sup> Onofio Nicastro, âgés respectivement de 44 et 42 ans, étaient allongés sur le lit, dans leur chambre. Le couple semble avoir été victime d'une couverture chauffante défectueuse qui a provoqué un petit incendie dans l'appartement.

## Accident mystérieux

BRIGUE-GLIS. - Vendredi le jeune Ermano Magnani, 17 ans, de Brigue, a été retrouvé grièvement blessé près de la caserne des gardes-fortifications. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Brigue, où l'on a constaté des lésions à

la tête. Devant la gravité du cas le médecin a ordonné le transfert à l'hôpital de l'île à Berne.

Les circonstances de l'accident n'ont pas pu être établies pour le moment.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

## Liberté religieuse, loi et conscience formée

Depuis quelques années, M. Michel de Preux écrit de temps à autre des articles religieux, généralement appréciés surtout par les lecteurs du Nouvelliste, quotidien valaisan.

Cependant, l'article intitulé « Pêché d'omission », publié par ce journal le 27 décembre 1976, n'a pas donné entière satisfaction à des prêtres et laïcs. En effet, l'auteur compare deux textes officiels de l'Eglise. Il y voit, selon ses termes, une « contradiction formelle entre un enseignement dogmatique et un enseignement pastoral ». Voici les textes cités dans l'article signalé, précédés par un mot de l'auteur. Le concile Vatican II enseigne notamment la proposition suivante : « Le concile Vatican II déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil. » (Déclaration sur la liberté religieuse du 7 décembre 1965). Or, voici une des propositions sur le même objet, condamnée par le Syllabus de Pie IX en 1864 : « La liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme. Ce droit doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien organisée. »

Je crois, comme beaucoup de personnes en Suisse et ailleurs, que la contradiction formelle entre les deux textes n'est qu'apparente et non réelle.

En effet, les deux textes se situent sur deux plans différents : plan des principes - c'est la théorie - plan pratique - c'est la pastorale. Ces plans connus dépendent nécessairement de certains principes différents entre eux mais justes à leur niveau respectif. Voici le principe dont dépend le texte cité du concile Vatican II qui se place sur le terrain pratique de la pastorale. « Toute conscience certaine, lors même qu'elle serait erronée, est la droite règle des actes humains, et elle doit être suivie. » Ce devoir présuppose un droit conforme à la raison de celui qui agit, bien qu'elle s'écarte

de la raison objective. C'est l'enseignement constant de l'Eglise. Pour éviter des erreurs, la conscience doit se former auprès des experts, des lois et des vérités révélées. L'autre principe dont dépend le texte condamné du Syllabus est le suivant. Pie IX se situe sur le plan de la théorie. « L'Eglise catholique romaine est la seule vraie Eglise du Christ. »

Ainsi expliqués, je pense que les deux textes ne sont pas en contradiction. En tout, nous devons distinguer pour ne pas confondre. C'est vrai sur les plans humain et religieux.

Père Arthur Emery  
39, place du Midi, 1950 Sion



Madame Louisa RODUIT, à Riddes ; Madame et Monsieur Kurt ENGEL-RODUIT et leur fille Dominique, à Yverdon ; Madame et Monsieur Jean-Baptiste BONVIN-RODUIT et leurs enfants Martine et Bertrand, à Riddes ; ainsi que les familles parentes et alliées RODUIT, PHILIPPOZ, VOGT, MICHELLOD, CLEUSIX, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Monsieur Marin RODUIT

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, oncle et cousin, décédé à l'âge de 73 ans, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Riddes, le mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 15.

Le corps repose à l'ancienne église de Riddes. La famille sera présente de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Gerda BERRINI-BRUN, à Monthey ; Madame veuve Thérèse BERRINI-TISOT, à Collombey ; Madame veuve René TURIN-BERRINI, à Muraz, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Louis BERRINI-SCHUTZ, à Collombey, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Charles BERRINI-BRUN, à Collombey, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Willy BRUN-FUX, à Monthey ; Monsieur et Madame Herbert BRUN-BIANCHET et leurs enfants, à Monthey ; Monsieur et Madame Rodolph BRUN-RINOLFI et leur fils, à Monthey ; Monsieur Marc BRUN, à Genève ; Monsieur et Madame Roger BRUN-NICOLET, à Monthey ; Madame et Monsieur Giovanni SOZIO-BRUN et leurs enfants, à Monthey ; Madame et Monsieur Martin MICHEL-BRUN et leurs enfants, à Genève ; La famille Jean TISOT, à Saint-Quentin (France) ; Madame veuve Roger ISLER-FUX, à Bienne ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Jean BERRINI-BRUN

leur très cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu subitement à Monthey, le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1978, dans sa 50<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le mercredi 4 janvier 1978, à 15 heures.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, 1870 Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : avenue de l'Europe 87, Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



IN MEMORIAM

### Pierre REY

3 janvier 1977 - 3 janvier 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Troistorrens, le samedi 7 janvier 1978, à 9 heures.

Ta famille





Madame Nelly PRALONG-ROBERT-TISSOT, à Montana ;  
Madame et Monsieur Henri MÉTRAILLER-PRALONG, à Bluche ;  
Monsieur et Madame Pierre-Jean PRALONG-BONVIN, à Zurich ;  
Monsieur Christian PRALONG, à Lausanne ;  
ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

leur très cher époux, père, beau-père, parent et ami, survenu subitement le 1<sup>er</sup> janvier 1978, des suites d'une longue maladie, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu à l'église de Montana, le mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire et de la famille : bâtiment Bella-Tola, 3962 Montana.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais veuillez penser aux orgues de l'église de Montana, BCV, Montana ou à Terre des Hommes, ccp 10-11504, à Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Que le cœur de ceux qui cherchent l'Eternel se réjouissent.*  
Psaume 105, 3



**La direction et le personnel de la Banque Cantonale du Valais**

ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

ancien gérant du Comptoir de Montana et depuis peu, retraité de son établissement.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Société des Téléphériques des Violettes  
et de la Plaine-Morte, à Montana**

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

président du conseil d'administration  
président du comité de direction

L'activité de notre président et fondateur de notre société restera pour nous un exemple que nous nous efforcerons de suivre.

L'ensevelissement aura lieu à Montana, le mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 30.

Le conseil d'administration TVPM  
Le comité de direction TVPM



**Le personnel et la direction  
de la Société des Téléphériques des Violettes  
et de la Plaine-Morte, à Montana**

ont le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

président du conseil d'administration  
président du comité de direction

Sa courtoisie à notre égard restera gravée dans nos mémoires.

Le personnel et la direction TVPM

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**La paroisse protestante de Montana-Crans**

a le regret d'annoncer le décès de

## Monsieur Emile PRALONG

époux de M<sup>me</sup> Nelly Pralong, membre du conseil de paroisse.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le Chœur mixte de Montana-Crans**

a le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

son dévoué membre actif et ancien directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Municipalité de Randogne**

a la profonde douleur de faire part du décès de son cher ancien président

## Emile PRALONG

qui s'est dévoué sans compter pendant plus d'un quart de siècle au service de la commune de Randogne qui a eu le grand privilège de bénéficier de ses compétences et de son autorité.

Adieu, président Pralong.



**La société « Tel-Aminona »**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

membre du conseil d'administration.

Pour les obsèques, on est prié de se référer à l'avis de la famille.



**Le PDC Randogne**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

ancien président de la commune

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Société de pêche de Montana-Crans**

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

leur président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La classe 1944 d'Ardon**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

## Monsieur Amy GUEX

boulangier à Ardon

père de leur contemporain François.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Bourgeoisie de Randogne**

a le très grand regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile PRALONG

ancien président, bourgeois d'honneur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



**La fanfare L'Indépendante  
de Charrat**

a le regret de faire part du décès de

## Madame Bénoline GIROUD

mère de son membre honoraire Frédéric Giroud.

Les obsèques ont eu lieu hier lundi.



**La Société de tir militaire de Miège**

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Marguerite CLAVIEN

mère de Paul, membre dévoué de la société.



Nous avons la douleur d'annoncer à nos parents et amis le décès de

## Monsieur Amy GUEX

boulangier

survenu le 1<sup>er</sup> janvier 1978, dans sa 65<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

Font part de son décès :

son épouse :  
Emma GUEX-BRUCHEZ ;  
ses enfants :  
Anne-Marie POMELLI-GUEX ;  
François-Louis et Claudine GUEX-MORAL ;  
Evelyne et Giacomo POMELLI-GUEX ;  
ses petites-filles :  
Micheline, Valérie, Stéphanie et Victoria.

L'ensevelissement a lieu à l'église d'Ardon, aujourd'hui mardi 3 janvier 1978, à 10 h. 30.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**L'Amicale des sapeurs-pompiers  
de Vétroz**

a le très grand regret de faire part du décès de

## Monsieur Amy GUEX

père de son membre François-Louis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le Ski-Club Vétroz**

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Amy GUEX

père de son membre François-Louis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures  
Imprimerie GESSLER SA - SION**

Pré-Fleur 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

### Une invention testée à Vercorin

Comme nous l'avions déjà présenté en exclusivité, il y a quelques semaines, M. Jean-Pierre Harrari, de Paris, a inventé une planche à neige, équivalent pour nos pistes de la célèbre planche à roulettes.

Grand ami de Vercorin, l'inventeur de ce système se trouvait hier au Crêt-du-Midi pour procéder aux ultimes tests de sa réalisation.

La planche à neige sera-t-elle ces prochaines années appelée à révolutionner le monde des sports d'hiver ? L'avenir seul le dira.

### Collision à Vernayaz Une blessée

Hier, vers 17 h. 40, Arlette Fischbacher, née en 1938, domiciliée à Pully, circulait au volant d'une voiture, sur la route principale, de Martigny en direction de Vernayaz. Au lieu dit La Zouilla, elle entra en collision avec une voiture genevoise conduite par Ginette Burki, née en 1933, domiciliée à Genève, qui circulait dans la même direction. A la suite de ce choc, Ginette Burki a été blessée et hospitalisée.

### Décès d'un pionnier de la psychiatrie infantile

BÂLE. - Le D<sup>r</sup> Silvain Lippmann, qui était un des pionniers de la psychiatrie infantile en Suisse, est décédé à Bâle à l'âge de 61 ans. M. Lippmann avait été membre fondateur de la Société de psychiatrie infantile, travaillait au comité central de la Société d'aide aux personnes mentalement handicapées et avait présidé pendant de longues années la communauté de travail en matière de psychologie de Bâle.



### Le Tennis-Club de Grône

a le profond regret de faire part du décès de

### Monsieur Othmar CHABBEY

beau-frère de son vice-président, Claude Largey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### Salon français J.-R. Bérard

a le regret de faire part du décès de

### Monsieur Othmar CHABBEY

père de sa collaboratrice Fabienne.



EN SOUVENIR DE

### Madame Judith DÉLÈZE- MARIÉTHOZ



Janvier 1977 - Janvier 1978

Dans le grand silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celle que l'on a aimée.

La messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Fey, le mercredi 4 janvier 1978, à 19 h. 30.

Ton fils, ta belle-fille, tes petits-enfants et arrière-petits-enfants



Monsieur et Madame Simon MAYE-GAPANY et leurs enfants Patricia, Axel, Jean-François, Brigitte et Cathérine, à Saint-Pierre-de-Clages ;  
Mademoiselle Geneviève MAYE, à Martigny ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Donat MAYE-CARRUZZO, à Chamoson et Sion ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Denis MAYE-CRITTIN, à Saint-Pierre-de-Clages, Monthey et Lausanne ;  
ainsi que les familles parentes et alliées CARRUZZO, MAYE, DELALOYE, POSSE, RÉMONDEULAZ, GAUDARD, CHIARADIA-CARRUZZO, FAVRE, ont le regret de faire part du décès de

### Madame Aline MAYE

veuve de David, née CARRUZZO  
tertiaire de Saint-François

leur très chère maman, grand-maman, tante, cousine, marraine et amie, endormie dans la paix du Seigneur au début de sa 92<sup>e</sup> année.

La défunte repose à son domicile à Saint-Pierre-de-Clages.

La messe de sépulture et l'ensevelissement auront lieu à Saint-Pierre-de-Clages, le mercredi 4 janvier 1978, à 10 h. 30.

Selon le désir de la défunte, prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes, mais vos dons peuvent être adressés aux œuvres missionnaires du Sacré-Cœur et du Saint-Esprit.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Madame Simone CHABBEY-LARGEY et ses enfants Fabienne, Christian, Gabriel, Eric, Madeleine, Elisabeth et Armanda, à Signèse-Ayent ;  
Monsieur et Madame Emile CHABBEY-REY, à Sierre ;  
Monsieur et Madame Rémy CHABBEY-GRAND, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Laurent MORAND-CHABBEY, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame Gabrielle FORNEROD-CHABBEY, à Sierre, ses enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Emile FARDEL-CHABBEY, à Sion, leurs enfants et petit-enfant ;  
Monsieur et Madame Louis CHABBEY-ANDREY et leur fils, à Sierre ;  
Madame et Monsieur Jean GRÜNINGER-CHABBEY et leurs filles, à Sion ;  
Monsieur et Madame Jean CHABBEY-GINELLA et leurs enfants, à Genève ;  
Monsieur et Madame Michel CHABBEY-MATHIER et leur fille, à Salquenen ;  
Madame Marguerite LARGEY-ALLÉGROZ, à Grône, ses enfants Claude, Hervé, Monique, Jean-Paul et Michel, et ses petits-enfants ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

### Monsieur Othmar CHABBEY

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, neveu et parrain, décédé subitement le 31 décembre 1977, dans sa 50<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu en l'église de Saint-Romain, à Ayent, aujourd'hui mardi 3 janvier 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la chapelle de Signèse-Ayent, où les honneurs pourront lui être rendus.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux œuvres sociales de la commune d'Ayent.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui



### L'Association valaisanne des agents immobiliers

dans la peine, fait part à ses membres du décès de

### Monsieur Othmar CHABBEY

membre actif.

Les membres, invités à participer aux obsèques, peuvent consulter l'avis de la famille.



### La direction et le personnel de l'Hostellerie de Genève à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

### Monsieur Othmar CHABBEY

père de leur collaborateur et collègue Christian.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Elle a caché ses souffrances pour ne pas attrister les siens.  
Que Dieu lui accorde le repos et la lumière éternels.

Monsieur et Madame Candide SERMIER et leurs enfants Chantale et Christian, à Ayent ;  
Madame et Monsieur Gilbert AYMON-SERMIER, à Ayent ;  
Madame et Monsieur Edouard PASCHOUD, à Lutry ;  
Madame et Monsieur André ROGNON, en Espagne ;  
Monsieur Gérard CONSTANTIN, à Genève ;  
Madame et Monsieur Pierre-André MORARD et leurs enfants Sébastien et Didier, à Anzère ;  
Madame et Monsieur Jeannot ROUX et leurs enfants Patrick et Tania, à Champplan ;  
Madame veuve Justine BENEY et sa famille, à Sion et Ayent ;  
Madame veuve Clémentine BONVIN-SERMIER et sa famille, à Arbaz ;  
Les familles de feu Jérôme BONVIN-SERMIER, à Arbaz et Châteauneuf ;  
Madame et Monsieur Vincent DUBUIS-SERMIER, leurs enfants et petits-enfants, en France ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Madame Julie SERMIER

née BENEY

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 88 ans, après une très longue et douloureuse maladie, supportée avec un courage exemplaire par la ferveur de sa foi et réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le mercredi 4 janvier 1978, à 10 heures.

Afin de respecter les dernières volontés de la défunte, son corps repose en la chapelle de Saint-Martin, à Botyre.

Selon son désir, le deuil ne sera pas porté.

Nous garderons toujours dans nos cœurs le souvenir de sa grande bonté et surtout le bel exemple de travail, d'amour et de dévouement qu'elle nous a donné.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. E.



### La Commune d'Ayent

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Madame Julie SERMIER

maman de M<sup>me</sup> Alice Aymon-Sermier, membre du conseil communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



### Le Parti socialiste d'Ayent

a la douleur de faire part du décès de

### Madame Julie SERMIER

mère d'Alice, conseiller communal à Ayent.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Hélène PFAMMATTER-KALBERMATTER, à Loèche ;

Monsieur et Madame Paul et Annette PFAMMATTER-JÄGER et leurs enfants, à La Souste ;

Monsieur et Madame Grethy et Piero AGLIOCCHI-PFAMMATTER et leurs enfants, à Trento ;

Monsieur et Madame Pierre et Zita PFAMMATTER-SCHMIDHÄUSLER et leurs enfants, à Loèche ;

Monsieur Kurt PFAMMATTER, à Herrliberg (Zurich) ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de.

### Monsieur Walter PFAMMATTER

ancien député

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père et beau-frère, survenu dans sa 74<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Loèche, le jeudi 5 janvier 1978, à 10 h. 15.



